

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE SAAD DAHLEB DE BLIDA
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME**



**Mémoire
En vue de l'obtention du diplôme de master en Architecture.
Option : Architecture, Ville et Territoire.**

**Intervention urbaine et architecturale à BECOURT –
BLIDA-**

Présenté par :

-Bouhedjeur Benyoucef

Encadré par :

-Mr Djerroune Nadir

**Année Universitaire
2017/2018**



REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier en premier le Dieu tout Puissant de nous avoir donné le courage pour achever ce travail.

Le grand merci s'adresse à monsieur DJERMOUN Nadhir d'avoir accepté de diriger ce travail, avec patience, compétence et un grand sérieux, qu'il trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Un grand merci est à madame HADJI.K, responsable d'option : ArViTer à l'université de Saad Dahleb ; Blida, département d'architecture.

Que nos vifs remerciements aillent à tous nos enseignants d'architecture d'université de Blida qui nous ont aidés pendant les cinq ans.

Enfin, merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ce travail et que nous avons omis de citer.

MERCI

TABLE DES MATIERES

Chapitre I : Introduction générale

Problématique générale du master arviter	1
Introduction	3
Objet d'étude	4
Problématique	5
Hypothèse	6
Objectif	6

Chapitre II : Etat de l'art sur la rupture entre la forme architecturale et la structure urbaine.

II.1 La crise de l'architecture.....	7
II.1.1 La rupture entre la forme architecturale et la structure urbaine.....	7
II.1.2 La fonction.....	7
II.1.3 La structure.....	7
II.1.4 La forme	7
II.1.5 Différence entre structure et structuration, forme formation.....	8
II.2 Du micro lot à la macro lot comme solution à la problématique urbaine aujourd'hui.....	8
II.2.1 Introduction.....	8
II.2.2 Historique de l'évolution de la forme urbaine.....	9
II.2.3 Le basculement : "l'îlot ouvert" de Christian de Portzamparc	10
II.3 Les principes de l'îlot ouvert.....	10
II.4 L'îlot fermé à l'îlot ouvert.....	12
II.5 L'inflexion vers le macro-lot : le cas de Boulogne	12
II.6 Avantages et inconvénients des macro-lots	13
II.7 Conclusion	13

Chapitre III: Cas d'étude la production des bâtiments en masse aux 20 siècles à Alger.

III.1 La cité de climat de France

III.1.1 Introduction.....	14
III.1.2 Situation et accessibilité	14
III.1.3 Topographie du site	14
III.1.4 Éléments de composition du projet	16
III.1.5 Morphologie du site et axes de composition	16
III.1.6 Centralité	18
III.1.7 Axialité	18
III.1.8 Types des cellules	19

III.2 Champ de Manœuvre-Alger	
III.2.1 Introduction.....	21
III.2.2 Délimitations.....	21
III.2.3 Comportement de l'îlot	21
III.2.4 Les échantillons d'analyse	22
III.2.5 La distribution	23
III.2.6 Les accès	23
III.2.7 « cas des barres »	24
III.3 Boucle Perez à Alger.	
III.3.1 Introduction.....	26
III.3.2 Fiche technique.....	26
III.3.3 Situation et accessibilité	26
III.4 Cité belle Vue à Alger	
III.4.1 Situation et composition	28
III.4.2 Mode de construction	29
III.4.3 Exécution du travail.....	30
III.5 Synthèse	31
Chapitre III: partie projet	
III.1 Présentation de la ville de Blida	32
III.2 Présentation de l'aire d'intervention	33
III.2.1 Donnée climatique	33
III.2.2 Donnée sismique	33
III.2.3 Situation	34
III.2.4 L'environnement immédiat	36
III.2.5 Les Façades urbaines	37
III.2.6 Morphologie du site.....	38
III.2.7 Présentation du contexte	38
III.2.8 Accessibilité.....	39
III.3 L'idée de projet.....	40
III.4 L'occupation de l'îlot	40
III.4.1 ETAPE 1 : Continuité	40
III.4.2 ETAPE 2 : Perméabilité.....	41
III.4.3 ETAPE 3 : Centralité et alignement	41
III.5 Proposition urbaine	42
III.6 Conception architecturale	43
III.6.1 Programme quantitatif et qualificatif	43
III.6.2 L'ouverture et la dégradation	49
III.6.3 Les Façades.....	50
Conclusion.....	51
Bibliographie.....	52
Annexe	

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Quartier Masséna.....	10
Figure 2: dessin graphique.....	10
Figure 3: dessin graphique	11
Figure 4: dessin graphique	11
Figure 5: dessin graphique.....	11
Figure 6: dessin graphique	11
Figure 7: dessin graphique.....	12
Figure 8 : macro-lot de Boulogne.....	12
Figure 9 : Trapèze Ouest, vue du lot A1 et des Macro Lot A2, A3.....	13
Figure 20: Maquette de la cité du "Climat de France"Masséna.....	14
Figure 13: Plan d'accessibilité à la cité de "Climat de France".....	14
Figure 42: Plan de topographie de la cité de "Climat de France".....	15
Figure 53: coupe A-A de la cité de "Climat de France"	15
Figure 64: plans de différents composants de la cité de "Climat de France".....	16
Figure 75: morphologie du site de la cité de "Climat de France".....	17
Figure 86: Vues sur axes parallèles aux courbes de niveaux de la cité de "Climat de France".....	17
Figure 97: Vue sur le 1er parcours perpendiculaire de la cité de "Climat de France".....	17
Figure 108: Vue sur le 2ème parcours perpendiculaire de la cité de "Climat de France".....	17
Figure 119: Principe de centralité de l'immeuble 200 colonnes de la cité de "Climat de France".....	18
Figure 20: Principe d'axialité de l'immeuble 200 colonnes de la cité de "Climat de France".....	18
Figure 21 : les deferents cellules	19
Figure 22 : les deferents cellules.....	19
Figure 23 : les deferents cellules.....	20
Figure 24 : les deferents cellules.....	20
Figure 25 : les deferents cellules.....	20
Figure 26 : Facade Est.....	20
Figure 27 : plasse de masse	21
Figure 28 : les échantillons d'analyse.....	22

Figure 29 : la forme d'îlot	22
Figure 30 : les déferent forme d'îlot.....	22
Figure 31 : La distribution.....	23
Figure 32 : Les accès.....	23
Figure 33 : plan etage courant	23
Figure 34 : Les cas des barres.....	24
Figure 35 : Plan barre étage courant : champs de Manœuvre.....	24
Figure 36 : Plan barre étage courant : champ de Manœuvre.....	25
Figure 37 : Plan de barre en cursive (étage courant).....	25
Figure 38 : Plan.....	25
Figure 39 : Façades homogènes.....	25
Figure 40 : plan de masse.....	26
Figure 41 : vue d'ensemble de la cité.....	26
Figure 412 : Projet immobilier Boucle-Perez, vue d'ensemble, 1952.....	26
Figure 42 : Vue panoramique.....	27
Figure 43 : façade principale.....	27
Figure 44 : Façade postérieure.....	27
Figure 45 : Plan générale.....	28
Figure 46 : Plan de Masse de Cité -Jardin à Alger.....	28
Figure 47 : Vue panoramique de Cité-Jardin à Alger.....	28
Figure 48 : Façade principale	29
Figure 49 : Plan de bloc.....	30
Figure 50 : situation géographique	32
Figure 51 : vue sur la ville de Blida -1935-	32
Figure 52 :vue sur la ville de Blida -1935-.....	33
Figure 53 : les vents dominantes a Blida.....	33
Figure 54 : plan cadastral-1866-	34
Figure 55 : plan cadastral-2006.....	35
Figure 56 : l'état de lieux -2018.....	35
Figure 57 : schéma de l'environnement.....	36

Figure 58 : façade EST de site	37
Figure 59 : façade ouest	37
Figure 60 : façade sur Rue MEKKI NOUREDDINE	37
Figure 61 : schéma de morphologie	38
Figure 62 : boulevard Takarli	38
Figure 63 : Rue Mekki Nouredine.....	38
Figure 64 :école Sidi Lkhlef Mohamed.....	39
Figure 65 : schéma d'accessibilité	39
Figure 66 : schémas explicatif.....	40
Figure 67 : schémas explicatif.....	41
Figure 68 : schémas explicatif.....	41
Figure 69 : schéma explicatif	42
Figure 70 : schéma des surfaces.....	43
Figure 71 : schéma des surfaces	44
Figure 72 : schéma des surfaces.....	44
Figure 73 : schéma des surfaces.....	45
Figure 74 : schéma des surfaces	45
Figure 75 : schémas des surfaces	46
Figure 76 : Coupe schématique.....	46
Figure 77 : Coupe schématique.....	47
Figure 78 : vues 3D	47
Figure 79 : Coupe schématique.....	48
Figure 80 : schémas explicatif.....	49

Chapitre I : Introduction générale



PROBLEMATIQUE GENERALE DU MASTER ARVITER

La production de l'environnement bâti connaît depuis les années 50 un boom sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Dans le courant du 20ème siècle, les typologies architecturales sont passées du stade évolutif dynamique « naturel » à une expression définitivement figée qui ne permet plus des mutations typologiques profondes mais seulement des variations stylistiques sur un même thème, quant aux typologies urbaines, elles découlent en partie des nouvelles typologies architecturales, mais aussi d'un certain nombre de facteurs tels que les communications et la technologie.

L'architecture se trouve ainsi confrontée à une situation où la prise de décision en matière de typologie est souvent aléatoire, relevant de choix esthétiques souvent éclectiques, et procédant d'une subjectivité individualiste qui développe des opinions personnelles rattachées à des sentiments et émotions propres à la personne plutôt qu'à des observations de faits réels possédant une dynamique qui leur est propre, indépendamment de l'observateur.

Pour Muratori la production de la ville c'est la production d'une œuvre d'art collective par toute la société.

Pour Bill Hillier c'est l'espace configurationnel rattaché à une dynamique sociale.

La production typologique se base ainsi sur une réalité culturelle, donc d'un produit de société, au niveau d'une aire géographique donnée.

L'architecture et l'urbanisme sont donc des faits culturels à base constante et à diversités multiples dues aux spécificités territoriales et urbaines, le territoire dans lequel se produit l'environnement bâti possède une réalité culturelle en plus de sa réalité naturelle ; c'est de là que va naître la tendance typologique.

La ville dans laquelle se produit le projet architectural possède des constantes structurelles en termes de hiérarchies du viaire, de modularité, de modalités et de pertinences ; le projet architectural sera confronté à la gestion de ces constantes urbaines qui vont à leur tour orienter le développement et la création d'une typologie architecturale adéquate dans une localisation urbaine donnée.

C'est seulement en respectant ces constantes structurelles et ces spécificités territoriales qu'un habitat durable peut être envisagé, à travers la reconnaissance de l'apprentissage ancestral des sociétés qui nous ont précédés, de leurs productions spontanées qui ont répondu à des besoins précis sans causer de dommages aux ressources naturelles et sans mettre en danger

Ces enseignements sont contenus dans le patrimoine qui devient une source de connaissance et d'inspiration pour les créations architecturales futures, le corollaire direct du concept de patrimoine est évidemment celui d'histoire.

L'histoire devient ainsi la source des références indispensables à une production durable de l'environnement anthropique.

La reconnaissance de la valeur existentielle de l'homme au sein de la nature et la connaissance profonde de cette dernière afin de ne pas l'exploiter au-delà de ses limites, est la condition qui permet à l'« habiter » de se réaliser, par opposition au « loger » d'aujourd'hui, retrouver la codification de la production du bâti à travers sa réalité territoriale, comme base structurelle, est un préalable à la re- connaissance des lois de la production de l'espace anthropique.

Les différents moments de l'anthropisation de l'espace : le territoire, l'agglomération et l'édifice, sont les trois niveaux d'échelle à travers lesquelles va s'exprimer toute l'action humaine sur son environnement, la connaissance – reconnaissance de ces échelles et de leurs articulations permettra éventuellement de faire ressortir les modèles structurels pour la conception et le contrôle des extensions urbaines et des projetassions architecturales.

La spécialité proposée permet aux étudiants d'obtenir une compétence double ; d'une part, d'appréhender le phénomène urbain complexe dans un système de structures permettant une conception cohérente d'actions à projeter sur l'espace urbain, d'autre part de respecter l'environnement territorial à la ville en insérant de projets architecturaux dans la logique structurelle et culturelle du territoire, comme projets intégrés dans leur contexte et comme solutions aux problématiques locales rencontrées et identifiées.

Dans le cadre de notre master, la reconnaissance de la structure territoriale génératrice d'habitat comme première matrice des implantations anthropiques, et de la structure urbaine comme naturellement issue de cette structure territoriale et elle-même matrice du tissu urbain, est une condition sine qua none d'une production durable de l'habitat humain.

Au sein du master ARVITER nous proposons d'effectuer une reconnaissance de ces relations entre territoires culturels, structures urbaines et production de typologies architecturales.

Nous proposons cet approfondissement des connaissances en typologie à partir d'une stance actuelle. Nous nous insérons ainsi dans une problématique contemporaine de la production de l'environnement bâti.

L'enseignement des typologies et la pratique de relevés et d'analyse constitue l'aspect cumulatif des connaissances du réel, qui est finalisé par un projet architectural dont les références typologiques sont définies et rattachées à l'aire culturelle, au territoire et à l'époque, dans un esprit de durabilité, associant continuité et innovation.

La recherche cumulative in situ permet de produire des registres de répertoire stypologiques. Typologiques «références locales» en plus des «références internationales» acquise à travers la cour théorique et la recherche thématique, qui pourraient être complétés au fur et à mesure.

Ainsi, et grâce à une accumulation de connaissances typologiques et stylistiques relatives à des aires culturelles données, et à une réalité territoriale et urbaine donnée, le projet final concrétisera une attitude créatrice de formes architecturales en relation avec la réalité culturelle du territoire.

Mm HADJI Quenza

INTRODUCTION :

L'environnement bâti dans le monde connaît un développement urbanistique et un éclatement depuis le 20ème siècle.

Ce développement urbanistique et architectural connaît une crise environnementale grave qui qualifie comme une crise écologique.

L'architecte doit établir une relation harmonieuse d'un bâtiment avec son environnement. La valeur de ce projet est d'abord le rapport qu'il entretient avec le territoire. Donc le problème essentiel de la ville s'exprime dans la rupture entre la forme architecturale et la structure urbaine (autrement dit, entre la typologie architecturale et la morphologie urbaine), la crise se traduit au niveau environnementale, donc on ne saura pas mieux définir la ville d'aujourd'hui.

« L'architecture de la grande ville – écrit Hill-berseimer – dépend essentiellement du type de solution apportée à deux questions : celle de l'élément constitué par la cellule et celle de l'ensemble constitué par l'organisme urbain. La simple pièce habitable ; étant l'élément constitutif de l'habitation, en déterminera l'aspect, et puisque les habitations constituent à leurs tours les ilots, la pièce habitable deviendra un élément constitutif de la configuration urbaine. Réciproquement, la structure planimétrique de la ville aura une influence déterminante sur la manière de projeter l'habitation et la pièce habitable. C'est là que se situe le véritable objectif de l'architecture»

L'unité d'habitation n'est plus un objet architectural, elle n'est que le lieu où le montage élémentaire des cellules simples trouve sa forme physique. Puisque ces cellules sont des éléments reproductibles à l'infini ; celles-ci représentent idéalement les structures primaires d'une chaîne de production ou les anciens concepts de lieu et d'espace n'ont plus de place. Pour l'architecte, il ne s'agit plus de donner une forme à des éléments isolés du tissu urbain, ni même à des simples prototypes : la seule tâche réellement adaptée à cette situation ; c'est d'identifier dans la ville l'unité réelle du cycle de production et de devenir l'organisateur de ce cycle.

« La ville existante, et en particulier les tissus doivent être considérer comme un processus évolutif, et ne doivent donc pas être pré comme des œuvres achevées et figé dans le temps »¹.

Le problème de la ville moderne est dans le conflit qui existe dans la production de nombre important de logements et la qualité de l'espace urbain. C'est le cas de la ville Algérienne, on assiste aujourd'hui au lancement des opérations d'amélioration de la qualité urbaine dans le but d'essayer de maîtriser l'espace extérieur. Pour pouvoir cerner tous ces problèmes, il faut connaître le sol urbain, les mécanismes de son appropriation et les logiques de son découpage.

La ville Algérienne connaît le même type de crise qui se traduit par une crise architecturale et urbaine. Il Ya une rupture entre les formes architecturales produites et la ville.

¹. A.Borie: « Le plan et l'architecture de la ville, Cluva Editrice, 1989,p43

OBJET D'ETUDE:

«Une architecture réussite c'est une architecture qui améliore le paysage et le met en valeur ».FRANK Lloyd Wright.

Notre objet d'étude choisit est : «la crise du rapport entre l'architecture et la ville à travers la production de masse du logement et du bâti qui continuent du 20^{ème} siècle à aujourd'hui».

Notre étude consiste à montrer les différentes formes d'organisation et de structuration relative à chaque architecte qui tente d'établir un nouveau rapport de l'architecture à la ville.

Ce rapport est établi dans l'histoire de l'architecture par la parcelle. Ces nouvelles opérations du 20^{ème} siècle ont tenté l'ilot, le regroupement autour d'une cour, ou le long d'un parcour, jusqu' à la barre.

Tous les architectes tentent de proposer différentes solutions formelles en réponse à cette question de logement de masse et de ses rapports avec l'environnement urbain. Cette dynamique s'est exprimée en Algérie tout le long de 20^{ème} siècle.

Dès les années 1950 ; beaucoup d'architectes ont tenté ; dans les idées et dans leur réalisations, de construire autres choses différentes des modèles des grands ensembles et de proposer des espaces plus adéquats à l'environnement et au territoire : cour, patio et espace public.

« Blida a suivi la trame des villes moyennes du Nord de l'Algérie qui ont connu un véritable défi économique et urbanistique de redéveloppement après la fin de la colonisation par la France en 1962 »²

²Thèse de doctorat. Aziz Serradj Université de Strasbourg 2010

PROBLEMATIQUE :

Chaque ville est constituée par l'organisation d'un ou plusieurs tissus urbains. Complétés par des éléments exceptionnels sur un site particulier.³

Le rapport entre l'architecture et la ville s'exprime au sein de notre discipline dans le rapport dialectique entre la forme architecturale et la structure urbaine (ou exprimé autrement entre la typologie architecturale et la morphologie urbaine).

Au début du XXe siècle la forme urbaine des villes connaît un changement dans son organisation et sa planification. Ce changement est l'expression de la dissociation du lien fondamental entre le bâtiment et son environnement territorial.

La crise est plus une crise de la ville qu'une crise de son architecture (une crise de la forme urbaine). La forme urbaine est définie comme étant le résultat du rapport entre la forme architecturale et la structure urbaine (rapport entre typologie architecturale et morphologie urbaine).

La production de la forme urbaine est confrontée au changement d'échelles typologique en passant de la production d'un immeuble à l'échelle d'une parcelle (habitat individuel), à la production d'un immeuble au niveau de grands ensembles (habitat collectif).

Dans le cas d'habitat individuel la parcelle est une unité de production architecturale, unité urbaine. Elle a disparu dans le cas de grands ensembles (habitat collectif). Mais elle a toujours existé à travers l'histoire de la ville. Cette contradiction nous pousse à poser les questions suivantes :

- L'îlot constitue à l'échelle supérieure une solution de substitution à la parcelle.
- Quelle solution adopté aujourd'hui pour rétablir ce rapport entre l'architecture et la ville ?
- Est-ce que on garde la notion de la parcelle et l'ancien tissu parcellaire ou on travaille avec l'îlot? , quelle serait dans ce cas-là la forme de l'îlot ; ses dimensions et son occupation?
- Comment l'îlot peut gérer le problème de la rupture entre la forme architecturale et la structure urbaine et qu'est-ce qu'elle apporte de nouveau ?

Y a t'ils autres formes d'organisation qui permettra de rétablir ce rapport qu'on appelle aujourd'hui projet urbain ou architecture urbaine.

³ Claire et Michel duplay, Méthode illustrée de création architecturale ,2ème éd –réf ,1septembre1982.

HYPOTHESE :

Dans ce qui suit, nous allons donner des hypothèses formulées selon le questionnement déjà présenté:

- La parcelle détermine la forme architecturale et le tissu urbain.
- La parcelle reste toujours l'élément fondamental de l'analyse de la structure urbaine.
- Les projets urbains sont élaborés sur la base d'une trame viaire et un parcellaire existant.
- L'îlot, en tant que il est l'échelle intermédiaire entre la trame parcellaire et le tissu urbain, constituer la clé pour produire une forme urbaine homogène.

OBJECTIF :

Notre objectif est de réconcilier l'architecture et la ville, en instaurant la relation entre la forme architecturale et la structure urbaine

La ville est une structure physique. Elle se traduit par les rapports qu'entretiennent entre eux les éléments la composant (le bâti, celui-ci avec le sol qu'il occupe, les parcelles entres elles, ces dernières avec les parcours, etc.). Chacun de ses éléments remplit une ou des fonctions. Le tout prend forme. Donc il faut prendre en considération à tous ces éléments.

Non seulement un édifice a une fonction et une forme, mais il se forme. Il a une histoire et renvoie à une histoire. L'histoire doit rendre possible la compréhension et l'explication de la transformation, de la mutation et la distribution des éléments dans la structure et donc de la transformation de la structure elle-même, c'est ce qu'on doit réaliser.

Chapitre II : Etat de l'art sur la rupture entre la forme architecturale et la structure urbaine.

II.1 La crise de l'architecture :

II.1.1 La rupture entre la forme architecturale et la structure urbaine :

Dans un premier pas nous allons commencer par définir les notions « fonction, la structure, la forme »

Nous allons dans un premier temps définir les notions de forme et de structure dans les théories architecturales.

Structure, forme et fonction dans la pense architecturale et urbaine ces trois notions constituent le noyau de la théorie et de la pratique constructive. L'étude d'un phénomène urbain et architectural a comme objet de montrer son fonctionnement, sa formation et sa structuration. Ces aspects sont incontournables dans la conception d'un projet. Les trois principes de l'architecture : Formatas (solidité), Utilités (utilité, adaptation à la fonction), Vénustés (beauté, grâce). En abordant le projet par sa forme et en le considérant comme problématique.

II.1.2 La fonction :

La fonction signifie toujours des besoins, des actions de manger, travailler, se coucher ..., la notion de fonction d'un objet ou d'un élément quelconque est étroitement liée au comportement de cet élément et au rôle qu'il joue dans un environnement donné. La notion de fonction n'est qu'un élément à l'intérieur d'autres facteurs qui définissent les relations entre les éléments de l'objet étudié. En architecture, un édifice, comme élément dans une ville, doit être saisi dans une double fonction. Celle qu'il abrite, c'est-à-dire l'activité pour laquelle il est destiné. Cette activité peut évidemment changer dans le temps. Celle qu'il remplit à l'intérieur de la structure urbaine qui renvoie cependant à ses relations avec les autres éléments et les autres fonctions de la ville.

II.1.3 La structure :

La notion de structure reste celle qui exprime le mieux les rapports et les liens qui existent entre les éléments d'un objet. Ce fait le caractère de l'objet. On architecture et dans l'espace urbain d'une manière globale, l'utilisation de la notion de structure traduit l'intérêt qu'on peut porter sur le système de relations internes de l'objet étudié, le bâtiment soit-il où la ville. L'espace bâti devient un objet de description, on s'aperçoit qu'il possède une organisation. Les différentes parties de cette organisation ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, mais exercent chacune des fonctions propres dans un rapport de dépendance avec le tout.

II.1.4 La forme :

En architecture, la notion de forme permet de mettre en valeur les choses et leurs significations, Pour R.Ledrut, la forme est ce qui est perceptible par l'homme. Elle devient ainsi l'aspect réel, au sens d'une réalité vécue, par laquelle se manifestent et se matérialisent les fonctions et les structures. Ces dernières sont considérées par l'auteur comme « des abstractions désordonnées ». Elles ne sont pas perceptibles par l'homme. C'est par la forme qu'elles se concrétisent ou se réalisent en éléments existants. «Ce sont seules les formes prises par les relations (types, modèles, normes) qui rendent ces dernières existantes par les

hommes», écrit-il. La forme traduit et rend possible la projection au sol des fonctions et des structures définies plus haut. La forme, peut-on lui donner une définition globale, joue donc le rôle de médiatrice, logiquement nécessaire et essentielle dans le processus de projection et de conception.

II.1.5 Différence entre structure et structuration, forme et formation

Il y a dans cette méthode une conception fondamentale du devenir. Dans cette conception le devenir n'a rien d'informe. Le devenir historique crée des entités stables, des entités qui se maintiennent parce que dotées d'un équilibre interne. Toutefois, contrairement aux formalistes, ces équilibres ne sont que provisoires. Ces structures ne sont que des moments du devenir. C'est la genèse du phénomène urbain qui fait son intelligibilité. Un processus de structuration ne fait pas grand-chose d'autre que de reprendre du vieux pour en faire du neuf : le processus de formation se nourrit de structures passées et de formes passées pour en faire le contenu de structurations actives et de formations en acte. Compte tenu de ce qu'on vient de dire, la ville qui est notre objet de réflexion est une structure physique. Elle se traduit par les rapports qu'entretiennent entre eux les éléments la composant (le bâti, celui-ci avec le sol qu'il occupe, les parcelles entre elles, ces dernières avec les parcours, etc.). Chacun de ses éléments remplit une ou des fonctions. Le tout prend forme.

II.2 Du micro lot à la macro lot comme solution à la problématique urbaine aujourd'hui :

Dans le cadre de faire notre mémoire on a le but de rassembler le maximum d'informations et technologies sur notre thème.

Jacques Lucan est architecte, il est associé à Odile Seyler et il a écrit de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'architecture. Il est professeur d'architecture à l'Ecole d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée et il enseigne également à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. Il a publié de très nombreux ouvrages, dont Composition, non-composition.¹ Architecture et théories, XIXème et XXème siècles (2009, Editions de Lausanne).

II.2 Introduction :

Selon Lucan, dans une conférence face aux étudiants et enseignants en architecture. La ville est faite d'îlots. Depuis la ville romaine, pourrait-on presque dire, la ville est faite d'îlots, dont la constitution a varié avec le temps. Aujourd'hui, on fait toujours des îlots, que l'on appelle îlot ou macro-lot. Nous pouvons distinguer trois inflexions historiques :

¹ Jacques Lucan, Architecture et théories, XIXème et XXème siècles (2009, Editions de Lausanne).

II.2.2 Historique de l'évolution de la forme urbaine :

La première inflexion est bien connue, c'est ce qu'on a appelé l'architecture urbaine, celle des années 1970. Le moment crucial se situe à cette époque, quand dans la préparation du plan d'occupation des sols (POS) de Paris (1977), deux grandes études sont réalisées :

- l'une sur les tissus constitués qui représentaient grosso modo les faubourgs parisiens.
- et l'autre sur le Paris Haussmannien qui correspond à une réhabilitation d'Haussmann.

Ceci mène à une politique de constitution d'opérations urbaines de type ZAC².

Ces ZAC, mises au point notamment par l'APUR, sont très caractérisées, puisqu'elles reviennent à l'alignement sur les rues, et revisitent la figure de l'îlot, que ce soit un îlot semi-ouvert ou semi-fermé.

A la fin des années 1980, l'apogée de ce mouvement se matérialise par la ZAC Reuilly et la ZAC Bercy, deux réalisations qui sont parmi les plus conséquentes relativement à un certain nombre de principes, et qui voient apparaître l'architecte coordonnateur comme figure essentielle.

L'aboutissement de ce mouvement est Paris Rive Gauche, au moment où il est décidé d'installer la Bibliothèque Nationale de France (BNF), où le plan d'ensemble de la ZAC se met en place, et où l'avenue de France (qui est en l'occurrence dessinée par Andreu sur un plan général mis au point par l'APUR) définit des îlots, des alignements, et des gabarits.

Au fond, il s'agit d'une architecture ordonnancée. Cette architecture se concrétise dans les îlots situés de part et d'autre de la BNF. Ces opérations, assez homogènes avec un front bâti régulier sur la Seine, ont pour but de mettre en valeur la BNF comme grand bâtiment public.

On se pose la question de la différence des architectures, mais pas encore véritablement de la variété. Ce premier mouvement aura une importance considérable, pas seulement à Paris, mais aussi dans de nombreuses opérations d'aménagement dans les grandes villes françaises.

² ZAC : Zone d'aménagement concerté

II.2.3 Le basculement : "l'îlot ouvert" de Christian de Portzamparc :

Le deuxième mouvement débute en 1995 année où a lieu le concours pour le quartier Masséna, que va remporter Christian de Portzamparc. Ce concours est organisé presque explicitement contre les premiers îlots de la BNF. Il s'agit de produire une alternative à cet urbanisme-là. Portzamparc propose une autre manière de concevoir la ville, une autre manière de la fabriquer : c'est la troisième ville, l'îlot ouvert. Ces choses-là, il en parlait déjà depuis un petit moment. Au tout début des années 1990, il faisait déjà un certain nombre de projets inscrits dans cette optique. Un ensemble beaucoup plus fragmenté, quelque chose qui rompt avec la hauteur



Figure 1: Quartier Masséna

continue des bâtiments, et qui met en place toute une problématique de l'îlot ouvert, d'une conception des opérations presque sculpturale. La troisième ville, c'est la conciliation entre la ville historique de l'îlot fermé, et la ville moderne de l'open planning, et elle se concrétise par l'îlot ouvert.

Le quartier Masséna voit la place de l'architecte coordonnateur devenir beaucoup plus important : c'est Portzamparc lui-même qui définit la volumétrie générale de chacun des lots. On parle de lots, on parle d'îlots aussi, parce qu'ils sont ouverts, mais on ne parle pas du tout de macro-lot, le mot n'existe pas à ce moment -là. Portzamparc lui-même est persuadé que le véritable inventeur de la fiche de lots, c'est lui. C'est lui effectivement, dans la mesure où la fiche de lots, dans le quartier Masséna, devient essentielle, puisque c'est elle qui définit la volumétrie d'ensemble.

II.3 Les principes de l'îlot ouvert :

-L'îlot est d'abord caractérisé par l'autonomie des bâtiments, leur singularité. Les immeubles ne sont pas mitoyens.

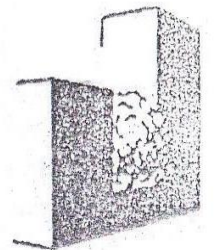


Figure 2: dessin graphique

Source : ou va la ville aujourd'hui ?

- En effet, les constructions sont implantées en bordure des voies publiques, mais des ouvertures sont ménagées entre eux.

- Les hauteurs des bâtiments sont variables.

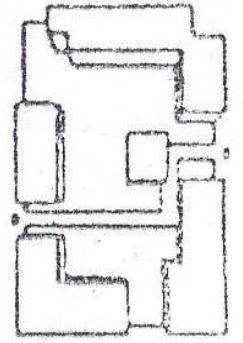


Figure 3: dessin graphique

Source : le même

- Des jardins privatifs occupent l'intérieur de l'îlot jusqu'au bord des voies. La séparation entre les territoires publics, la rue, le privé et les jardins est claire.

- L'indépendance des bâtiments permet tout d'abord d'offrir aux logements, et aux bureaux des intérieurs d'îlots et à la rue, des ouvertures visuelles et L'entrée du soleil, de la lumière, de l'air. Finies les cours intérieurs sombres et claustrophobiques, les rues-corridors.

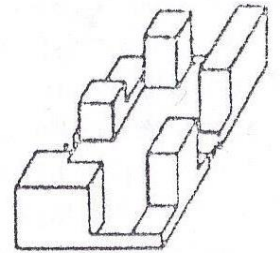


Figure 4: dessin graphique

Source : le même

- Chaque logement a trois orientations et de nombreuses vues, proches et lointaines.

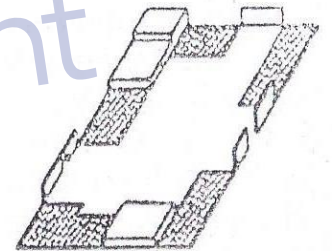


Figure 5: dessin graphique

Source : le même

- L'indépendance des bâtiments permet ensuite d'accueillir des bâtiments de programmes, de volumes et de matériaux tout différents et de façon aléatoire.

- L'indépendance des bâtiments facilite leur transformation dans l'évolution du temps. Le durable, c'est le transformable.

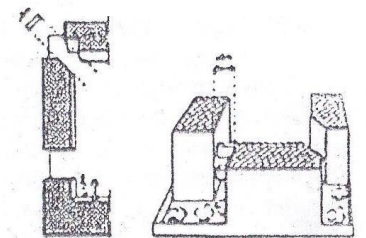


Figure 6: dessin graphique

Source : le même

II.4 L'îlot fermé à l'îlot ouvert :

De l'îlot à la barre, l'opposition voulait être radicale, deux formes de ville antagoniste.

L'îlot ouvert propose une conciliation, selon diverses modalités :

- 1- De l'îlot fermé à l'îlot ouvert (moderne)
- 2- La ville modernisée selon Henry Bernard, 1965-1967.
- 3- La ville de l'âge 3 selon Christian de Portzamparc, vers 1995.
- 4- La ville variée selon Herzog et de Meuron, 2009.

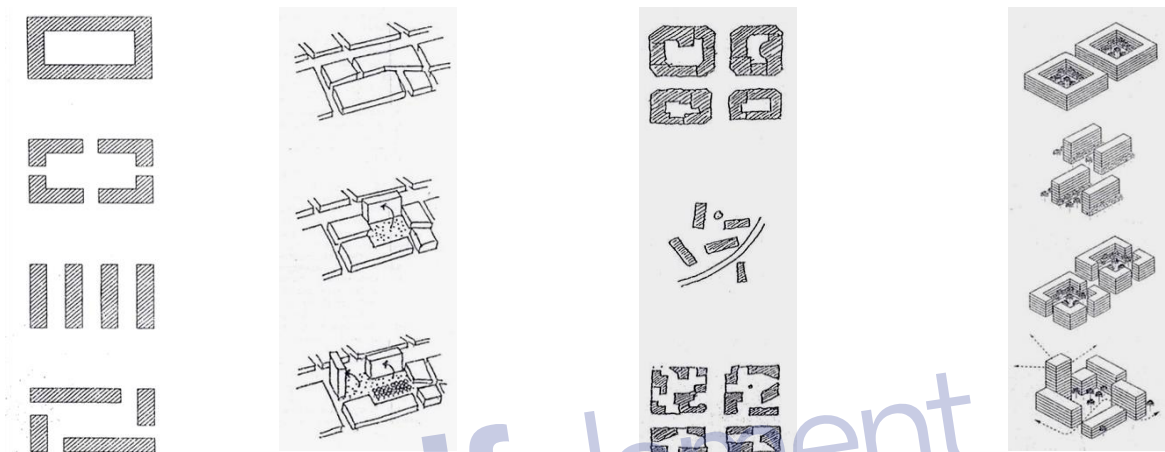


Figure 7: dessin graphique

source : le même

II.5 L'inflexion vers le macro-lot : le cas de Boulogne :

La troisième inflexion, la plus récente, à Boulogne, le projet s'organise autour de la mutation d'un grand territoire privé (celui de Renault). A partir d'un plan d'urbanisme et d'un PLU l'importance de Trapèze. La mécanique est très au point : 50% de surface en espace libre public, 50% de surface constructible. Qu'une mixité soit mise en place, avec 30% de logements sociaux, une part de logement privé, un équipement ou deux dans chaque îlot et une opération de bureau. Une mécanique qui fonctionne bien, mais je dirais que c'est presque un stade archaïque du macro-lot, parce qu'après les choses vont évoluer vers des caractéristiques beaucoup plus fortes. Dans cette situation, le paysage produit est pour moi un intermédiaire entre les îlots de part et d'autre de la BNF, et

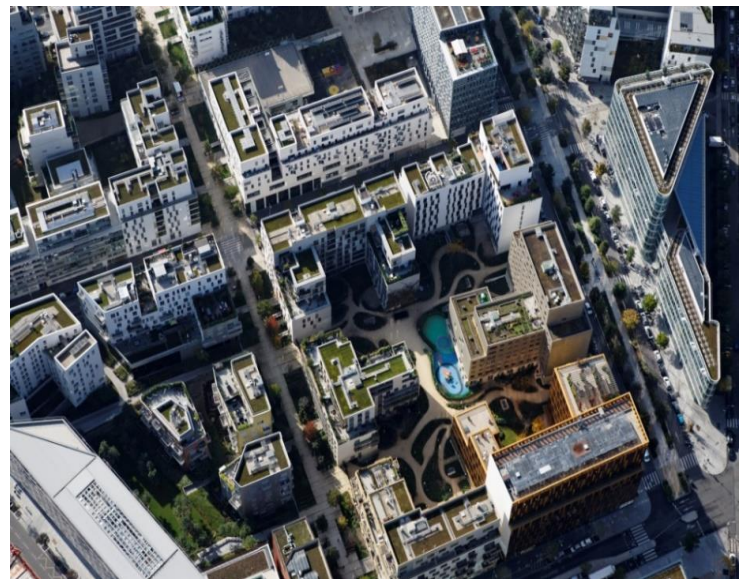


Figure 8 : macro-lot de Boulogne

l'îlot ouvert : sur certaines rues, il y a des alignements et des mitoyennetés, et sur le côté du jardin, l'îlot est plus ouvert, pour qu'il y ait aussi des transparences.

II.6 Avantages et inconvénients des macro-lots :

D'après LUCAN, il n'y a plus de parcelle. Un macro-lot, est un îlot dans lequel sont imbriqués des programmes différents. Le macro-lot le plus radical est celui où tous les éléments sont imbriqués, sans qu'aucun d'entre eux ne puisse être séparé de l'ensemble, où chaque élément fait partie, de façon organique, de l'ensemble.

Les bâtiments soient mutables eux-mêmes. Il faut donc en finir avec les voiles porteurs de béton armé. Les architectes présentent généralement des projets éminemment durables, mais au moment de passer à la réalisation, on fait des voiles porteurs. Dans les autres pays, les voiles porteurs ne sont pas une pratique généralisée.

Revient-on à un urbanisme vertical, aujourd'hui le stationnement est généralement situé en sous-sol et le sol de la ville est continu. On travaille au niveau du sol, on peut habiter dans les parties « verticales », mais du moins les cages d'ascenseur, les cages d'escalier descendent jusqu'à la rue, et ne s'arrêtent pas à la dalle. Il ne s'agit pas tout à fait d'un urbanisme de dalle.



Figure 9 : Trapèze Ouest, vue du lot A1 et des Macro Lot A2, A3,.

II.7 Conclusion :

Les constats, dans ces opérations, sont les suivants :

- ces opérations favorisent la mixité des programmes pour un objectif de mixité sociale et de rapidité de réalisation.
- on observe la prépondérance de la maîtrise d'ouvrage privée. Ce sont eux qui réalisent. Un mot apparaît, qui n'existait absolument pas avant, dans le vocabulaire de l'architecture des années 1990, c'est le mot « utilisateur ». Aujourd'hui, tous les bailleurs sociaux qui ne construisent pas deviennent des utilisateurs parce que ce sont les maîtres d'ouvrage privés qui construisent, et ensuite leur revendent, par nécessité avec le développement des VEFA.
- on assiste aussi au développement des mutualisations (mot qui n'existait pas non plus dans le vocabulaire architectural il y a 10 ans).
- enfin, l'îlot a tendance à devenir l'unité d'opération. Cela aboutit à l'effacement de la parcelle.

Chapitre III: Cas d'étude la production des bâtiments en masse aux 20 siècles à Alger.

Pour comprendre le passage du micro-lot (parcelle) au macro-lot (production de masse) que nous avons dans le chapitre l'état de l'art, nous allons dans ce chapitre étudier quelque cas à Alger.

Premièrement nous avons choisir l'exemple de F. Pouillon « la cité de climat de France ».

III.1.1 Introduction :

L'intervention de F. Pouillon à Alger était très spécifique. Elle consistait en un programme de logements repartit sur différents sites (Diar El Saada, DiarElMahçoul, Climat de France). Nous avons fait le choix d'étude de l'une des trois cités d'Alger évoquées en amont ces dernières ont été réalisées dans des contextes différents et particuliers.

Notre choix d'étude s'est donc porté sur la cité du "Climat de France"

en raison des potentialités urbaines et architecturales qui la composent.



Figure 10: Maquette de la cité du "Climat de France" Masséna

III.1.2 Situation et accessibilité :

La cité du « climat de France » se situe à l'ouest de la Casbah. Elle occupe un site désenclavé, vers lequel convergent des voies qui mènent aujourd'hui aux principaux équipements de la commune : siège de APC, écoles, marché.

La superficie de la cité est de trente hectares et représente un site à la périphérie duquel prennent forme un ensemble de voies majeures.

- Au nord le boulevard AskiAhcene (Ave du général Verneau) marquent la partie la plus basse du terrain ;
- A l'ouest le boulevard Mohamed Harchouche (BD commandant Victor Arquil) définissant la limite la plus importante ;
- A l'EST le boulevard d'EL Kettar ;
- Au sud par quartier de Fontaine Fraiche et le quartier de Tagarins.

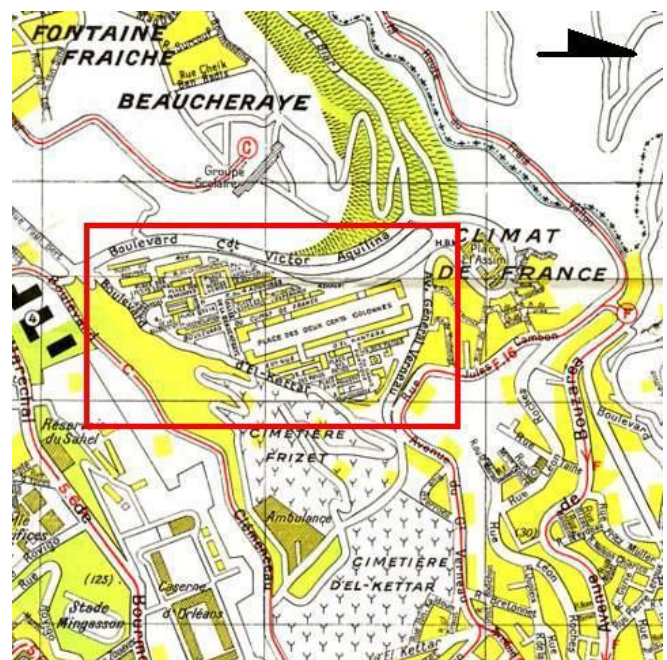


Figure 12: Plan d'accessibilité à la cité de "Climat de France"

III.1.3 Topographie du site :

Climat de France se situe sur un terrain en forte pente. Le site a connu d'immenses travaux de terrassement, se justifiant par le caractère instable du terrain.

La pente du terrain a permis de varier les tailles des immeubles et de créer un équilibre dans la composition du site. La plupart d'entre eux sont implantés parallèlement aux courbes de niveaux, rattrapant ainsi les fortes dénivellations.

Dans l'organisation générale, la forte pente du terrain a permis l'installation de plateformes qui vont avoir une incidence sur la configuration du projet. En effet, l'implantation des immeubles aura un rôle important dans la conception de la cité, soit pour consolider un parcours déjà existant ou bien utiliser comme murs de soutènement retentant un talus ou un glissement de terrain.

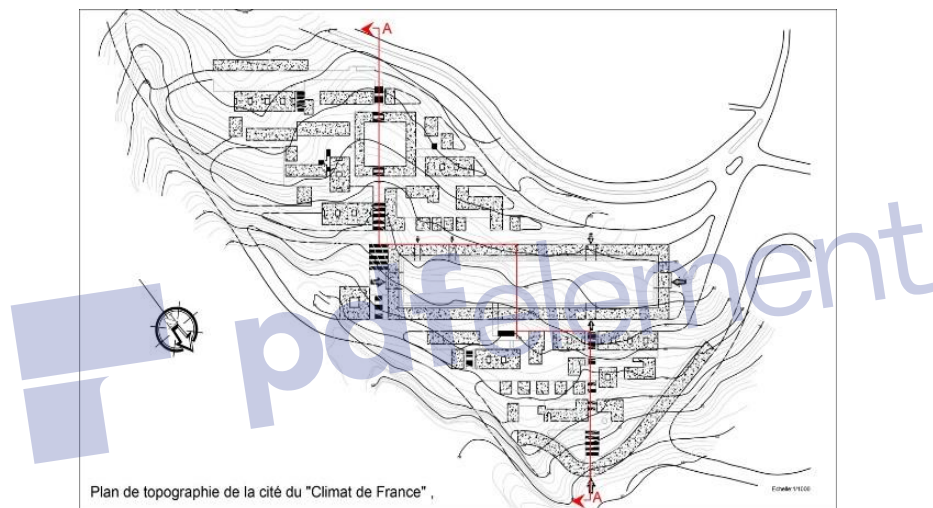


Figure 32: Plan de topographie de la cité de "Climat de France"

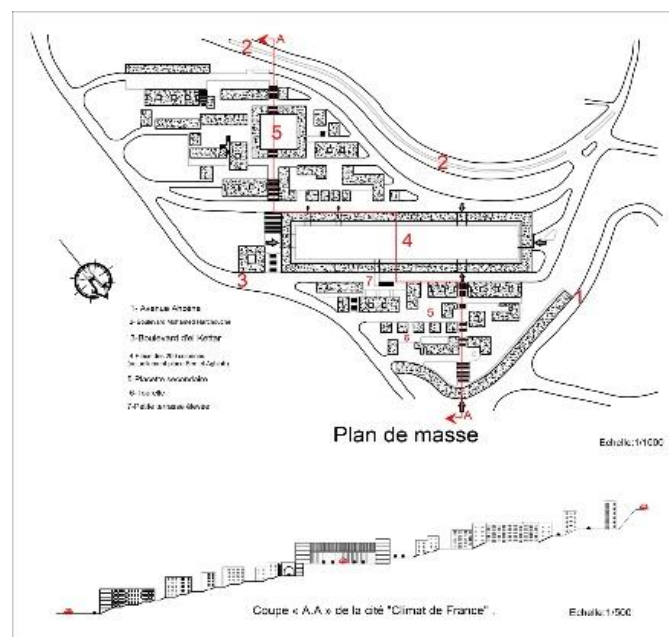


Figure 43: coupe A-A de la cité de "Climat de France"

III.1.4 Éléments de composition du projet :

Le choix d'emplacement de la cité des "200 colonnes" s'est arrêté en fonction des avantages climatiques de ventilations et l'extension des vues. Ainsi le principe de villes satellites fut généralisé sur la ceinture des hauteurs d'Alger. La cité se développe en trois parties :

- Partie basse.
- Partie haute.
- Partie intermédiaire.

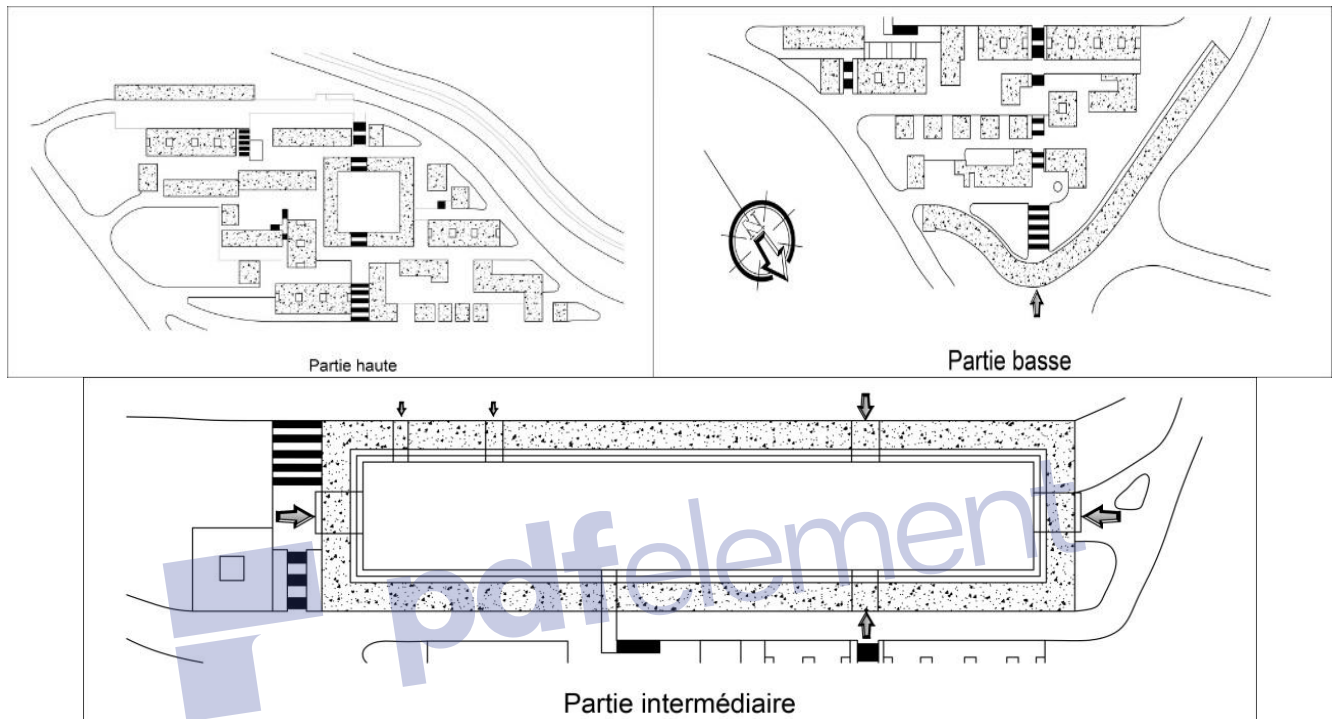


Figure 54: plans de différents composants de la cité de "Climat de France"

III.1.5 Morphologie du site et axes de composition :

Il existe deux types de lignes directrices qui constituent les cheminements intérieurs de la cité (les parcours) :

- Le premier axe : c'est des lignes parallèles aux courbes de niveaux. Ce sont des voies mécaniques qui entourent la cité ou des cheminements intérieurs. Ces derniers consentent à mettre en relation les trois parties qui composent le site (partie haute-partie basse-partie intermédiaire).
- Le deuxième axe : ce sont deux axes perpendiculaires aux courbes de niveaux qui permettent la liaison entre les plates-formes se matérialisant par des escaliers monumentaux à échelle urbaine.

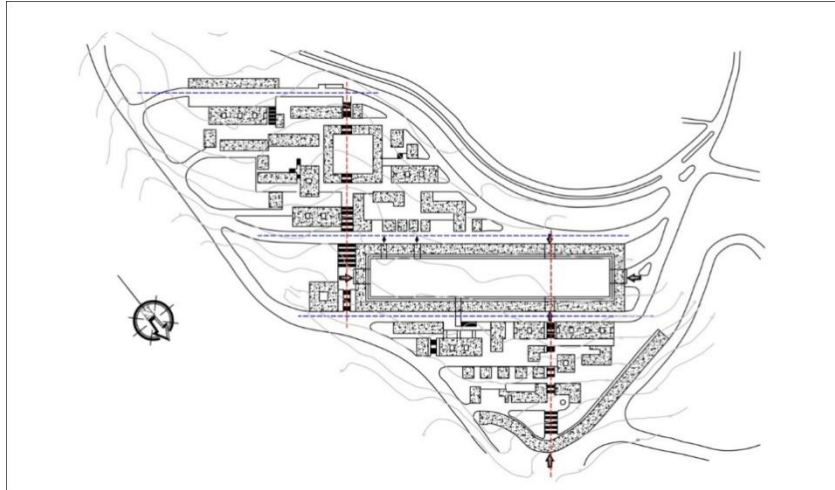


Figure 65: morphologie du site de la cité de "Climat de France"



Figure 96: Vues sur axes parallèles aux courbes de niveaux de la cité de "Climat de France"



Figure 77: Vue sur le 1er parcours perpendiculaire de la cité de "Climat de France"

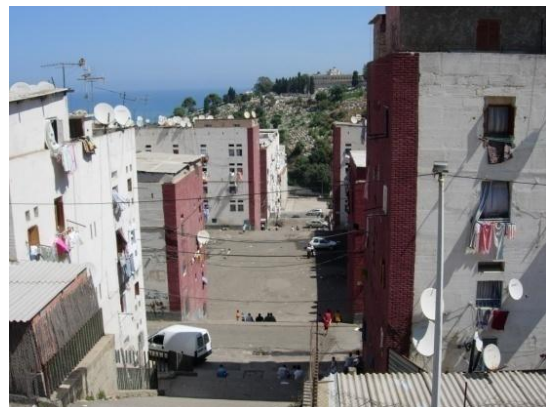


Figure 88: Vue sur le 2ème parcours perpendiculaire de la cité de "Climat de France"

III.1.6 Centralité :

La centralité est exprimée dans différents immeubles de la cité par la cour, celle-ci étant dans la plupart des cas un espace semi-privé réservé aux habitants de l'immeuble. Dans l'immeuble des 200 colonnes, la grande cour est conçue comme une véritable "place urbaine", qui est un espace collectif polyvalent, à la fois marché et cour représentant le centre géométrique de la cité.

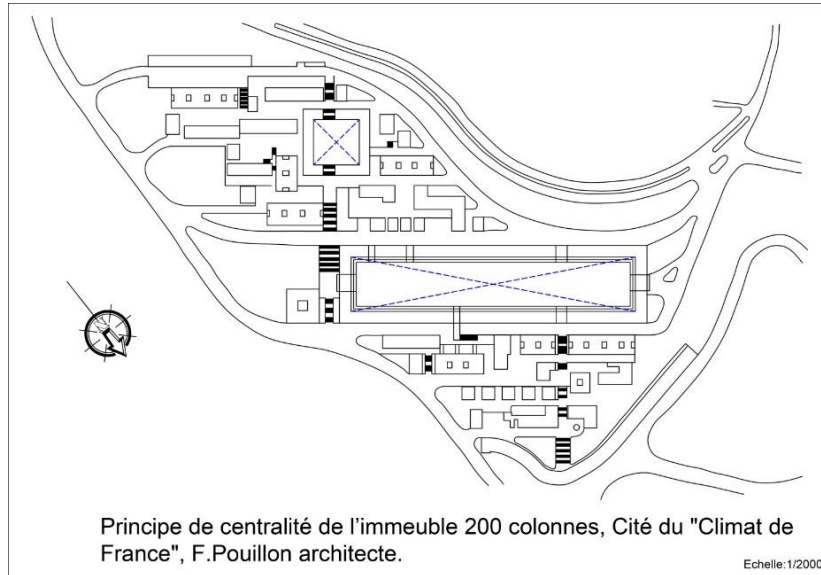


Figure 109: Principe de centralité de l'immeuble 200 colonnes de la cité de "Climat de France"

III.1.7 Axialité :

F. Pouillon représente ce principe dans le plan de l'immeuble des 200 colonnes par deux axes :

- Un axe principal (axe mécanique); qui est marqué par un ensemble d'entrées, et est réalisé sous forme de salles hypostyles traversant la cour dans le sens de la longueur
- Un axe secondaire (axe piéton) qui est percé par des escaliers (parfois monumentaux) procurant des percés et donc des vues vers la mer.

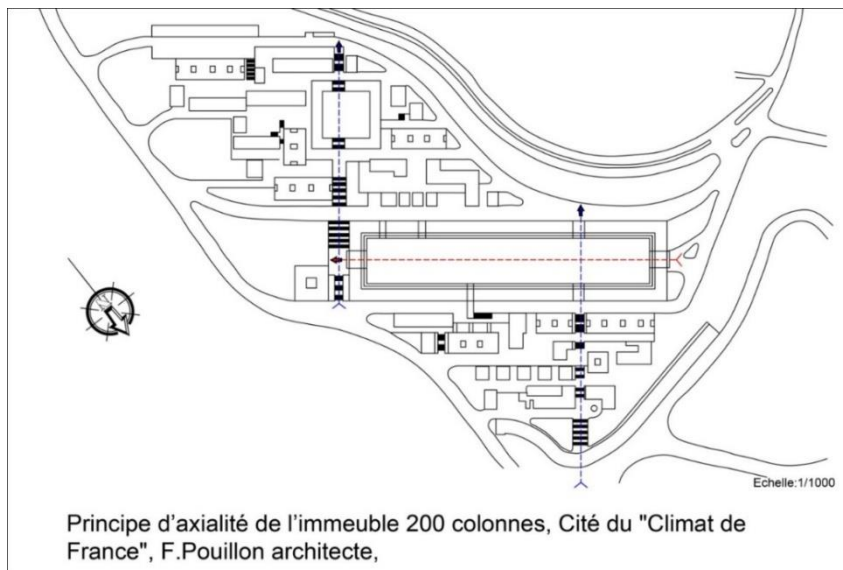


Figure 20: Principe d'axialité de l'immeuble 200 colonnes de la cité de "Climat de France"

III.1.8 Types des cellules :

Le parc de logement était destiné à une population accueillant 4500 à 5000 appartements, avec une surface habitée variant de 30 à 60m², les principes de l'organisation du logement est presque identique. Les appartements du "Climat de France" sont constitués en général, de deux ou trois chambres, un séjour avec une cuisine d'angle ouverte et une douche-toilette à proximité d'un hall d'entrée, l'ensemble faisait entre quarante et cinquante mètres carrés (40-50m²).



Figure 21 : les deferents cellules

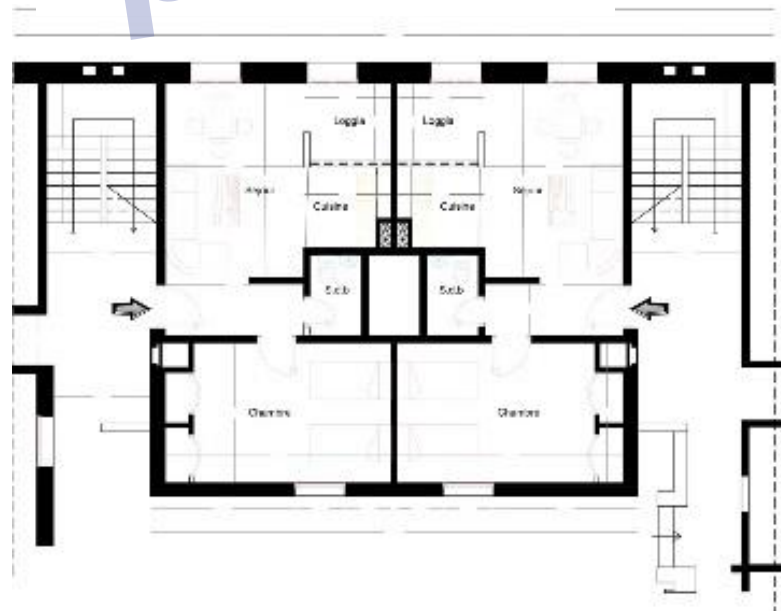


Figure 22 : les deferents cellules

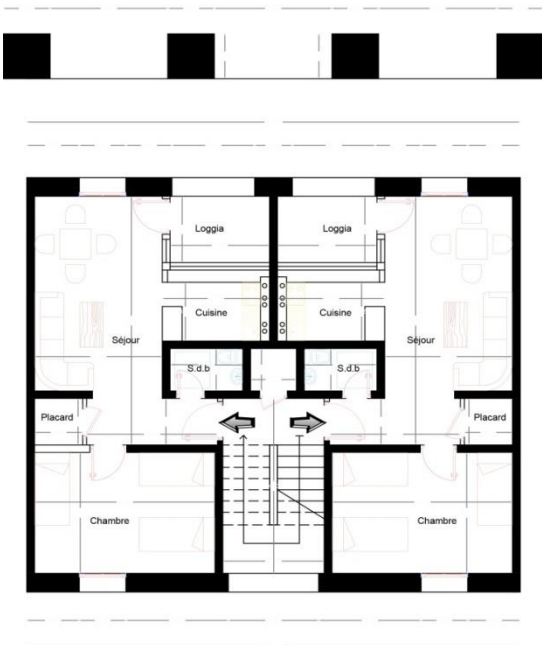


Figure 23 : les deferents cellules

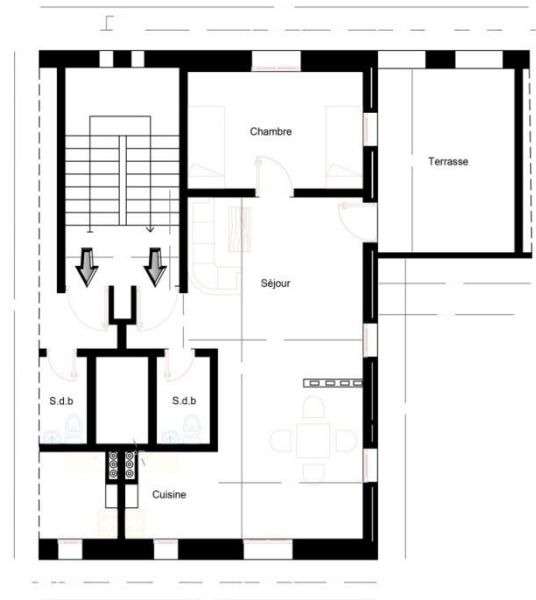


Figure 24 : les deferents cellules

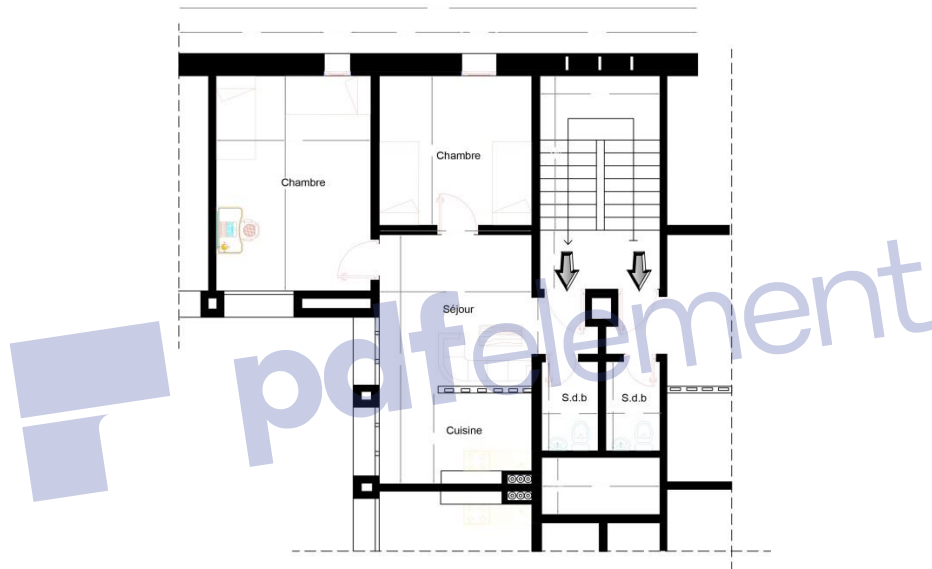


Figure 25 : les deferents cellules

Enfin, concernant les ouvertures au niveau des cellules, nous reconnaissons deux types d'ouvertures :

- Fenêtres pour les pièces de logement, la configuration reste la même à travers toute la cité.
- De petites ouvertures pour les cages d'escaliers.

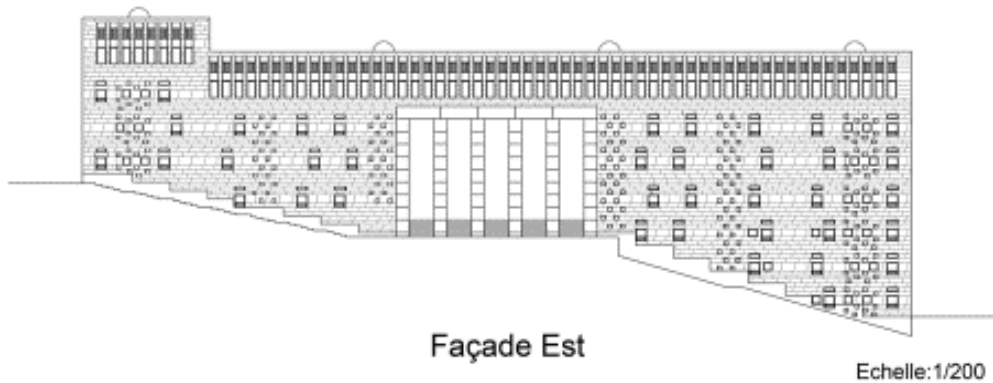


Figure 26 : Facade Est

Deuxièmement nous avons choisi l'exemple de quartier de **Champ de Manœuvre-Alger**.

III.2.1 Introduction :

Le champ de Manœuvres, c'était un vaste terrain militaire d'une superficie de 25 hectares, entièrement libre jusqu'en 1928, date de la construction de la ville d'Alger des premières cités HBM, appelées plus tard HLM.

III.2.2 Délimitations :

Le quartier de champ de Manœuvres était donc compris entre :

- La rue Sadi Carnot à L'Est
- Le mur de L'arsenal au Sud
- La rue de Lyon à L'Ouest
- Le rondpoint au Nord qui dégageant l'entrée de champ de Manœuvres.

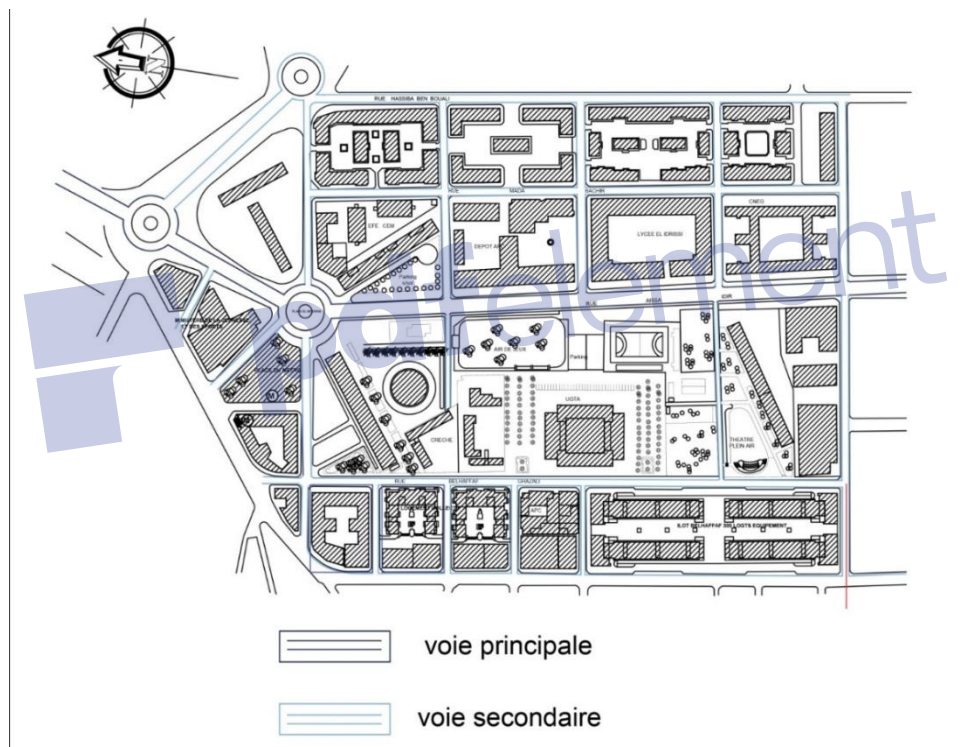


Figure 27 : plasse de masse

III.2.3 Comportement de l'îlot :

On peut remarquer qu'il existe 2 comportements de l'îlot :

- 1 - Ce qui suit la régularité du trace urbaine (s'aligne sur les rues)
- 2- Se qui libère totalement de l'espace urbaine (cas des barres).

Selon ce comportement on a pris des échantillons d'analyse.

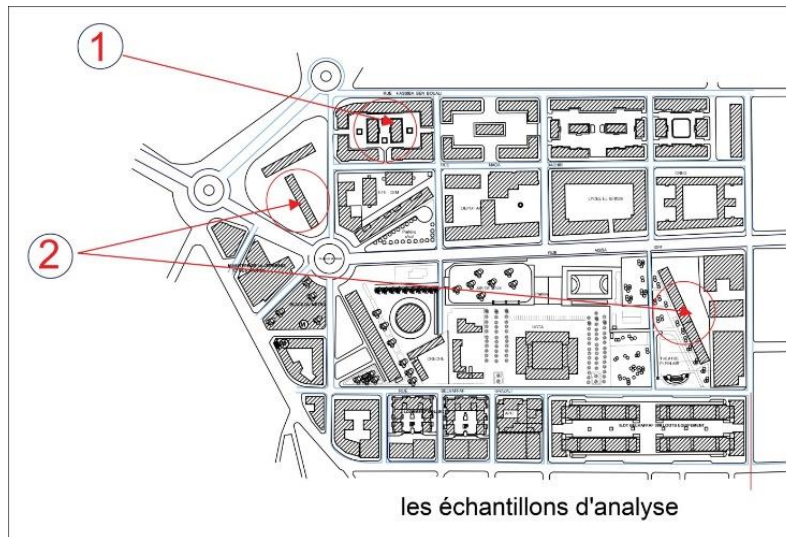


Figure 28 : les échantillons d'analyse

III.2.4 Les échantillons d'analyse :

Ce qui s'aligne sur les rues :

La forme de l'îlot : rectangulaire de dimension 110*85 m mais ils peuvent subir des déformations dues aux rues. Le bâtiment suit la forme d'îlot.

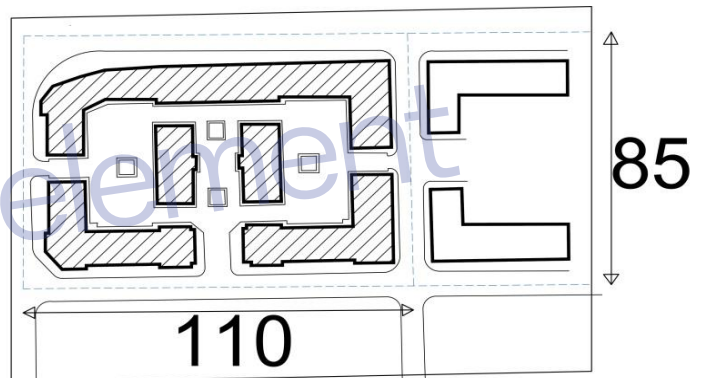


Figure 29 : la forme d'îlot

L'occupation de l'îlot : Dans le cas de l'îlot ouvert

(HBM) on trouve l'occupation périphérique de l'îlot (le bâti occupe la périphérie de l'îlot avec un gabarit entre R+4 et R+5 et un aspect de cour pour l'aération et l'éclairage.

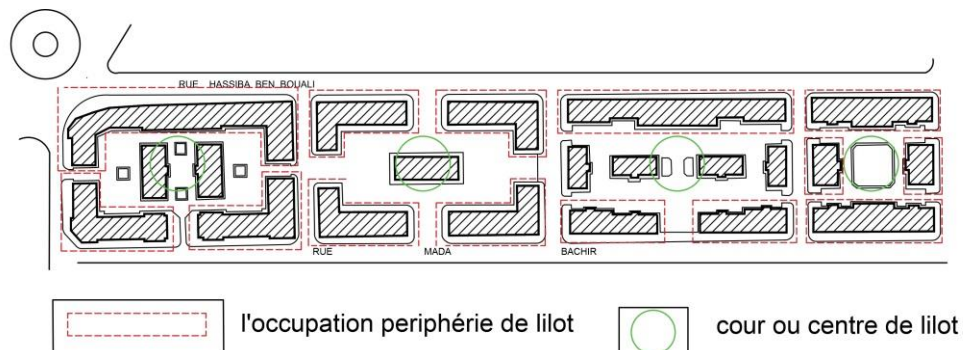


Figure 30 : les déferent forme d'îlot

III.2.5 La distribution :

À partir de l'îlot : présence 3 cages d'escalier au niveau de la bâtie, chaque cage d'escalier distribué a 3 logements donc chaque bâtie a 9 logements et chaque îlot HBM a 36 logements.

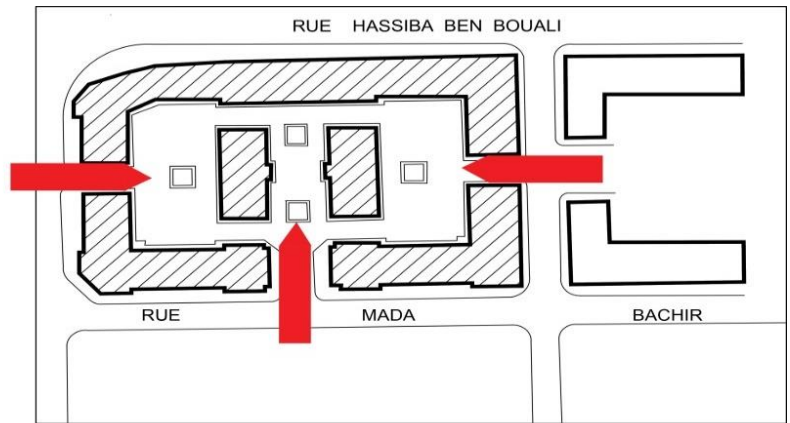


Figure 31 : La distribution

III.2.6 Les accès :

Ils sont prévus par les rues secondaires

- L'accès à l'îlot se fait par la rue
- L'accès aux commerces se fait à partir des rues
- L'accès aux logements se fait à partir des cours de l'îlot

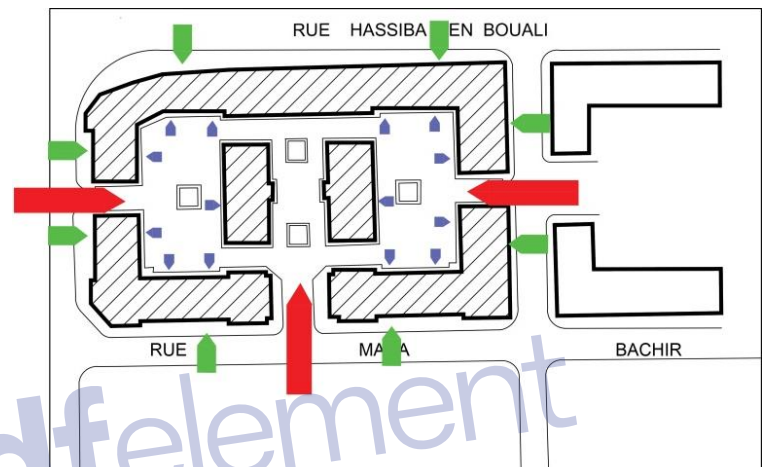


Figure 32: Les accès

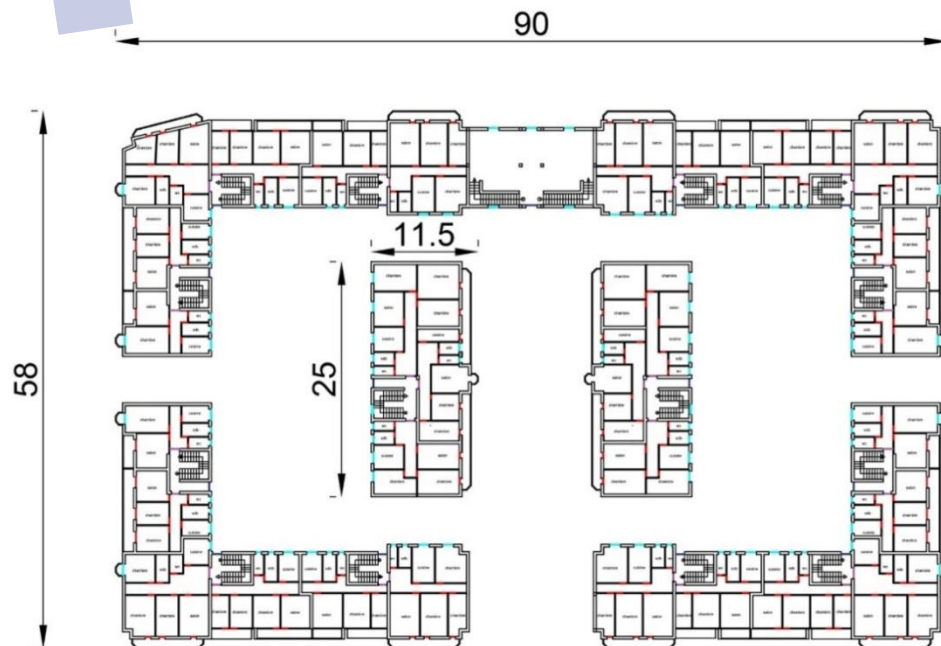


Figure 33 : plan étage courant

III.2.1 Ce qui se libra²e de l'espace urbaine « cas des barres » :

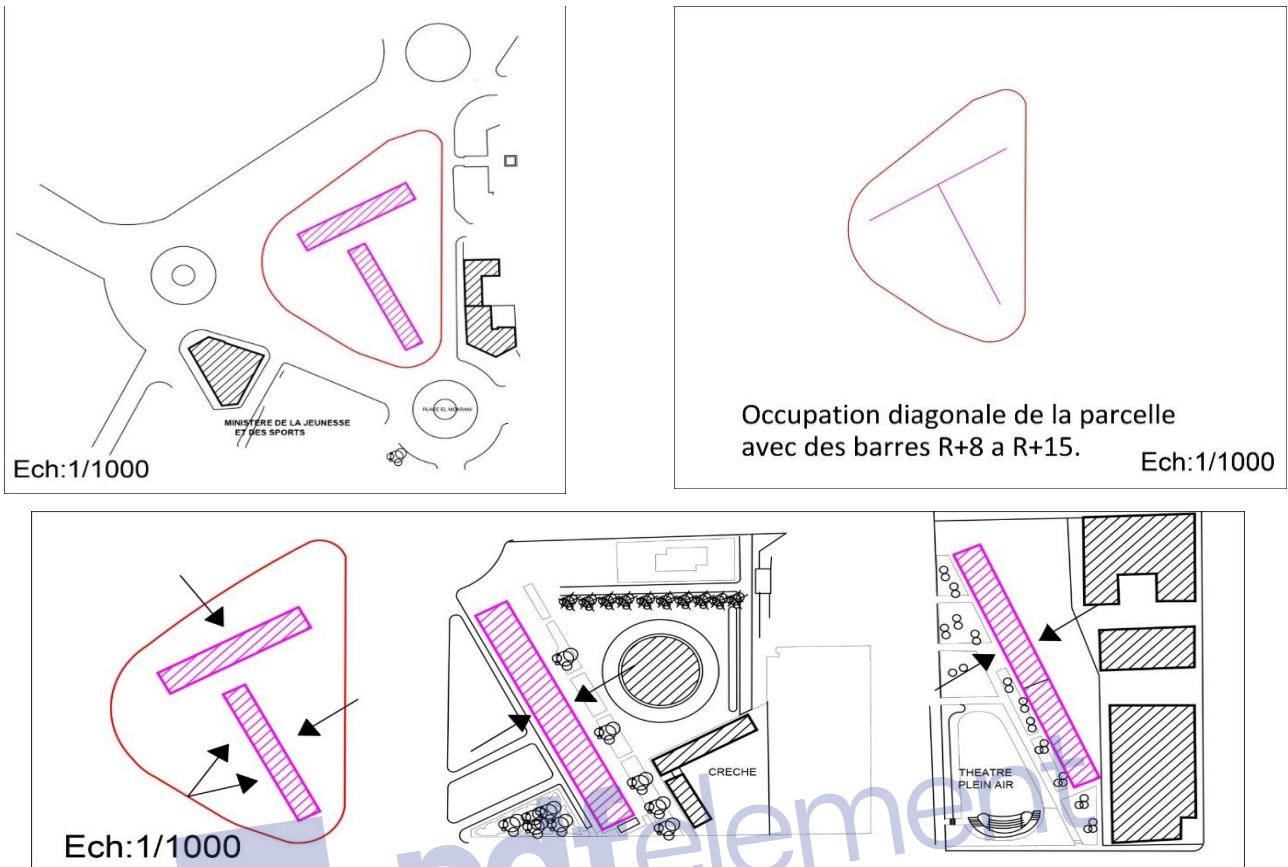


Figure 34 : Les cas des barres

Les barres sont reliées directement à l'espace publique. L'accès au logement se fait à partir de la cage d'escalier directement depuis l'espace extérieur.

- Aspect hygiénique (bonne exposition à la lumière et au soleil + une bonne aération)
- Absence d'alignement et d'hierarchisation.
- Présence d'une seule cage d'escalier
- L'accès se fait depuis l'espace extérieur
- Pour accéder aux logements il faut passer par la cursive
- Présence de deux façades
- L'orientation est faite Est - Ouest
 - Est : espaces jour
 - Ouest : espace nuit

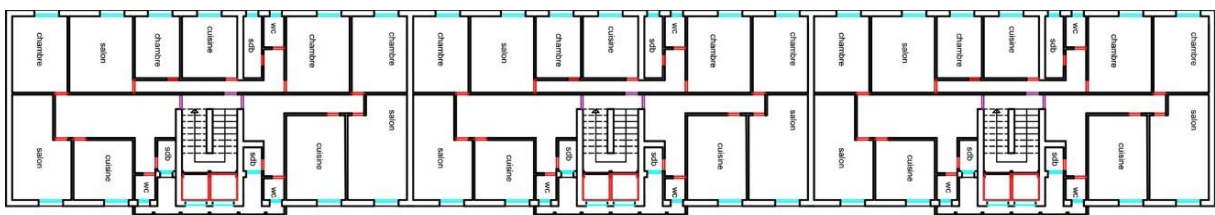


Figure 35 : Plan barre étage courant : champs de Manoeuvre

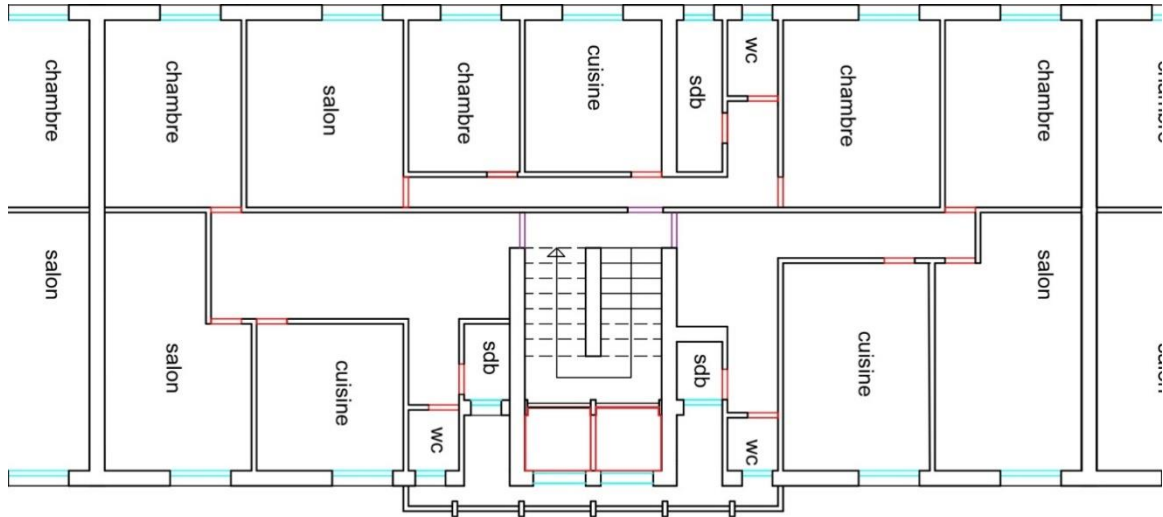


Figure 36 : Plan barre étage courant : champ de Manoeuvre

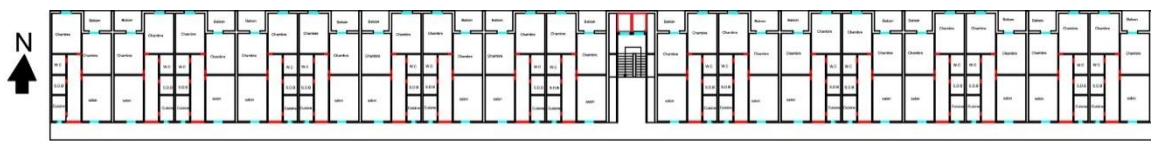


Figure 37 : Plan de barre en cursive (étage courant)

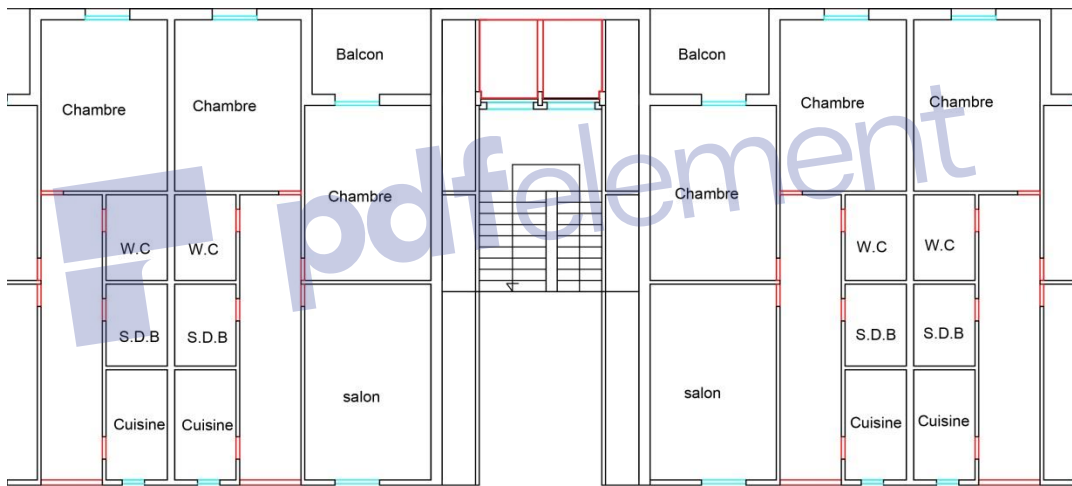


Figure 38 : Plan.



Façade



Façade

Figure 39 : Façades homogènes.

L'accès au logement se fait depuis l'espace extérieur. Façades homogène, formée par la répétition d'un même module d'ouverture et présence de la symétrie.

L'effet de verticalité est exprimé par le rythme des ouvertures.

Troisièmement nous avons choisir l'exemple de **Boucle Perez à Alger**.

III.3.1 Introduction :

Nous avons choisi d'entamer l'étude sur la cité du "Boucle Perez" – complexe immobilier- en raison des potentialités urbaines et architecturales qui la composent.

III.3.2 Fiche technique

Architect	Tony Socard
Situation	A Oued Korine sur les hauteurs de BabEloued
Date de réalisation	1951

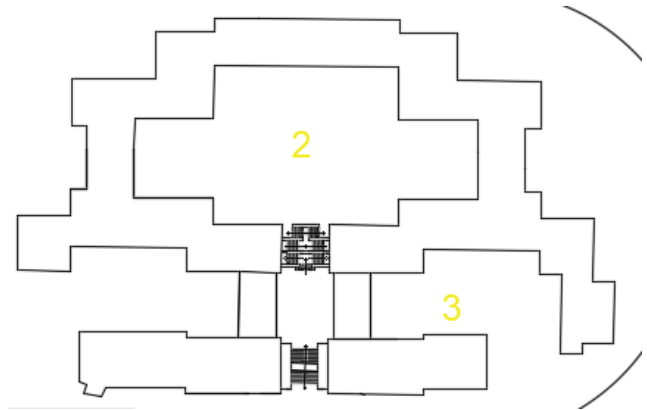


Figure 40 : plan de masse.

III.3.3 Situation et accessibilité :

Le bloc d'habitations Boucle Perez qui se situe dans un virage de l'actuelle Avenue Ahcène, prend par conséquence une allure plus libre, plus pittoresque. Bien qu'il appartienne à la même typologie que le projet du boulevard de Verdun, sa distance relative par rapport à la casbah a libéré l'architecte des références stylistiques à l'architecture de la vieille ville. Elle se compose d'un seul bâtiment périphérique (la boucle) qui n'est pas contraint par les alignements d'une maille carrée, se plie en angles droits autour de l'espace centrale, dans la partie inférieure, il passe même à cheval au-dessus d'une petite route parallèle à l'Avenue Ahcène.

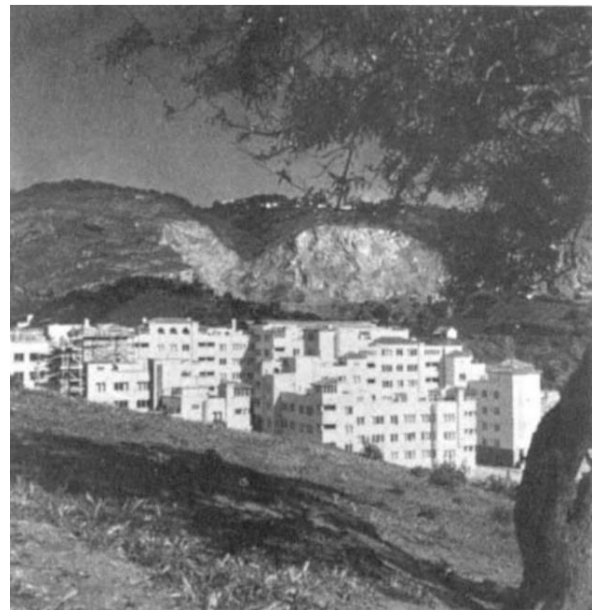


Figure 412 : Projet immobilier Boucle-Perez, vue d'ensemble, 1952



Figure 42 : Vue panoramique

Comme la boucle ne définit pas un espace rue, la cité se focalisé sur l'espace inférieure. Les vitrines des magasins au rez-de-chaussée donnent sur la place intérieure, celle-ci est

Accessible par des passages sans grilles sous l'immeuble dont certains permettent l'accès aux automobiles.

On la trouve toujours animée : des hommes qui bavardent, des jeunes qui jouent au football... L'escalier descendant dans l'axe ajoute une note de monumentalisme contenu, mise en valeur par la construction d'une mosquée au pied de cet escalier. Le degré public de cet espace est donc nettement plus élevé qu'au Champ de Manœuvre, il est plutôt que cour. Néanmoins, le bâtiment enveloppant périphérique et l'accès par passage couverts lui attribuent également un degré d'intimité que l'on ne retrouve pas dans les véritables places » du centre-ville. La symétrie générale de la composition autour de la cour était brisée par la hauteur variable des bâtiments, la plus haute atteignant six étages. La densité et le "caractère pittoresque" de la grappe résultante faisaient

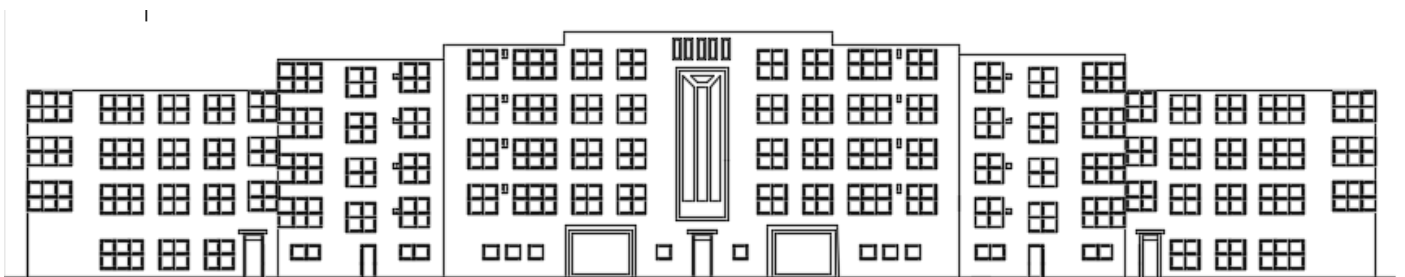


Figure 43 : façade principale

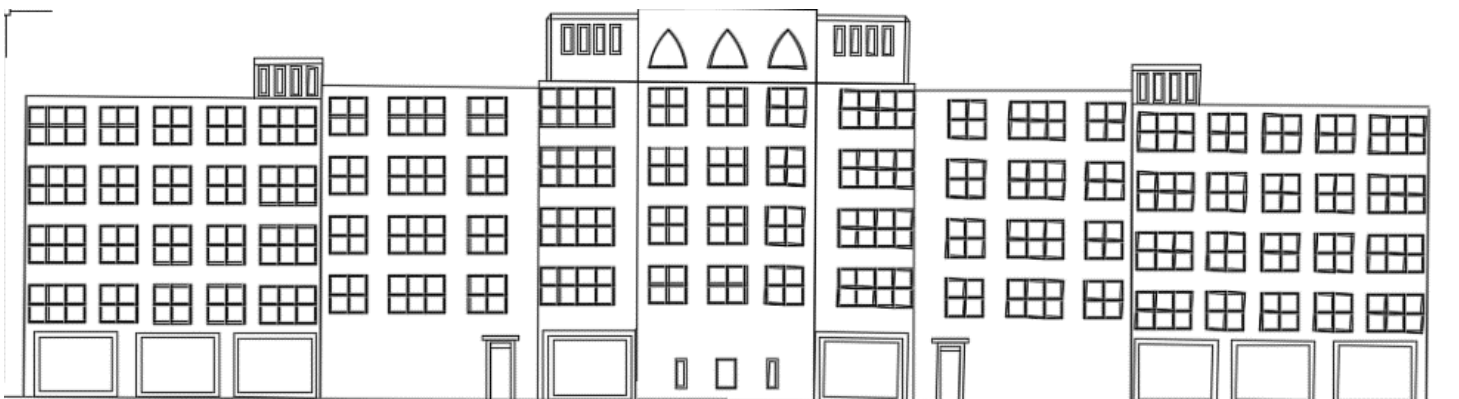


Figure 44 : Façade postérieure

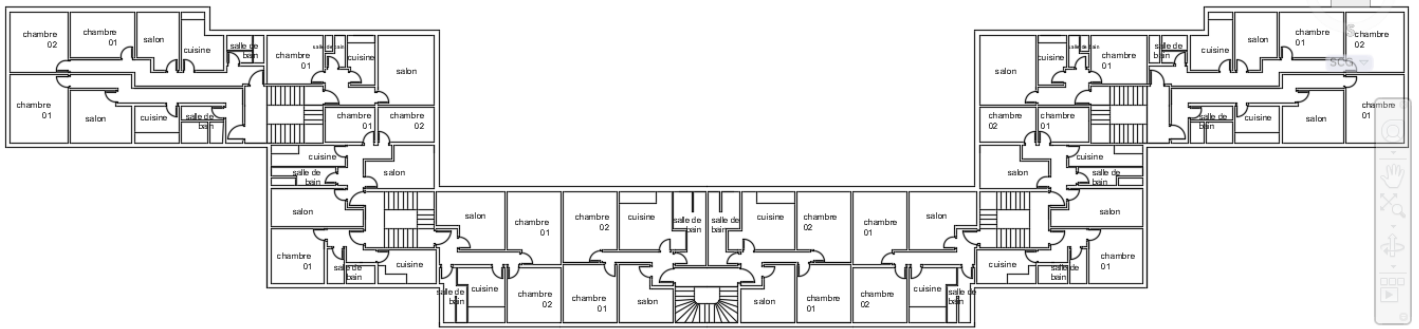


Figure 45 : Plan générale

Quatrième étape nous avons choisir l'exemple de **Cité belle Vue à Alger**.

III.4.1 Introduction : Nous avons choisi d'entamer l'étude sur la cité du "Bobillot", la deuxième cité qui a été construite, en raison des potentialités urbaines et architecturales qui la composent.

III.4.2 Situation et composition :

Cité Bobillot est située à Mustapha-Supérieure. Cette cité doit comporter 13 immeubles collectifs.

Actuellement la première tranche seulement été édiflée.

Elle comprend 7 immeubles à étages qui contiennent 11 logements de 2 pièces et dépendances.



Figure 46 : Plan de Masse de Cité -Jardin à Alger

Immeuble A : D'une superficie de 630 m², un rez-de-chaussée, 4 étages supérieurs et 2 étages inférieurs partiels, que la forte déclivité du terrain permet d'escalier normalement en façade. Chaque étage est divisé en 9 appartements, soit pour l'ensemble de ces immeubles 50 appartements représentant un nombre de pièces habitables de 37 indépendamment des cuisines, w-c, débarras, etc....



Figure 47 : Vue panoramique de Cité-Jardin à Alger

Immeuble B : D'une superficie de 770 m², comprend comme l'immeuble A un rez-de-chaussée, 4 étages supérieurs et 2 étages inférieurs partiels.

Les étages sont divisés en 12 appartements, soit au total 69 appartements représentant 186 pièces habitables, cuisines et dépendances en plus.

Immeuble C : De 665m², édifié perpendiculairement à la ligne de plus grande pente du terrain se trouve donc être de niveau et n'a pas de ce fait des étages inférieurs mais un rez-de-chaussée et 4 étages d'aplomb. Chaque étage est devisé en 8 appartements, soit au totale 40 appartements représentant 130 pièces habitables plus les cuisines et les dépendances

L'ensemble du groupe dote la ville d'Alger de 159 appartements nouveaux ayant à quelques rares pièces près tous vue sur la mer ou les coteaux de Mustapha.

III.4.3 Mode de construction :

Le mode de construction adopté pour tout le groupe est le suivant :

- Planchers et poteaux intérieurs en béton de ciment armé.

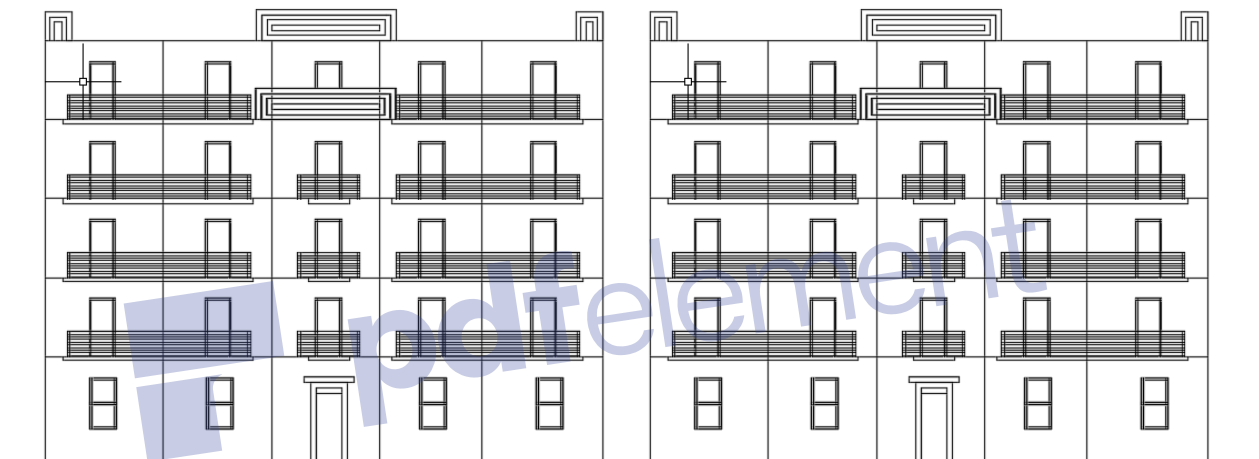


Figure 48 : Façade principale

En principe et par économie les grandes portées ont été évitées.

- Murs de façades en maçonnerie de moellons ayant au 4^e étage un minimum de 45cm d'épaisseur afin de donner le plus d'inertie possible et de parer aux vibrations que la structure intérieure en béton de ciment armé aurait pu subir.
- La façade sur cour de dimensions moins importantes est en brique.
- L'architecture proprement dite est réalisée par des moyens simples et peu coûteux restant dans le programme proposé.
- La monotonie des façades ayant une longueur de beaucoup au-dessus de celles que l'on est habitué à voir a été évitée par des miradors, traités en verticale.
- Entre ces miradors s'intercalent des balcons dont les balustrades en fer d'un dessin original sont le seul agrément.
- Le haut des immeubles est décoré d'une frise traitée d'une façon moderne les terminant parfaitement.

III.4.4 Exécution du travail :

Ce gros travail a été exécuté en 10 mois par l'entreprise de travaux publics Albert Lehalle dont Mr. Lecler, ingénieur E.C.P., est le directeur.

Cette entreprise sut coordonner ses efforts avec ceux des architectes de manière à faire rendre en rapidité d'exécution la parfaite harmonie des conceptions des maîtres de l'œuvre, c'est grâce à la parfaite entente des architectes, des travaux et de l'entreprise exécutante que cette belle œuvre dont le but est

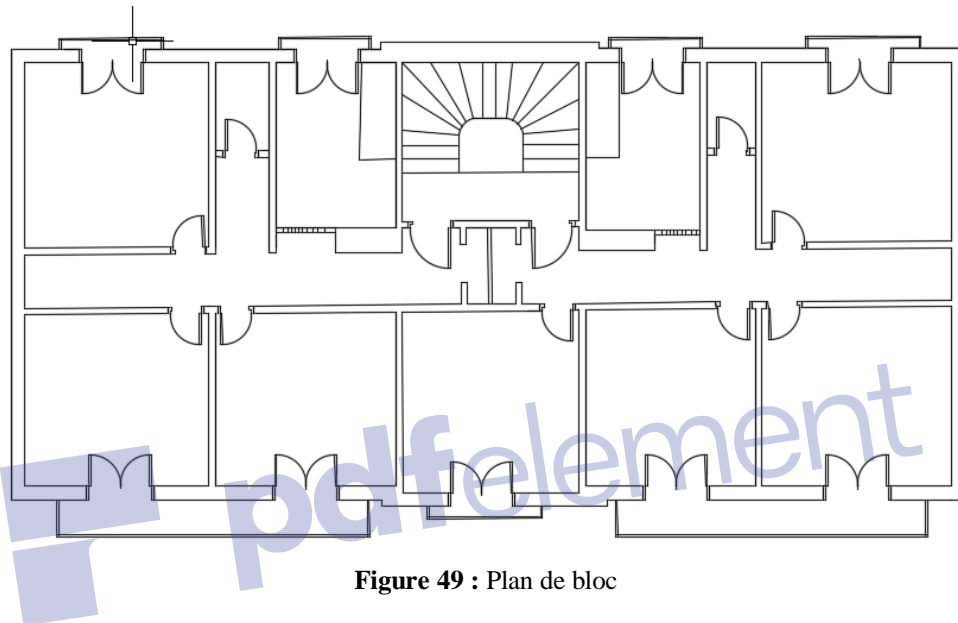


Figure 49 : Plan de bloc

philanthropique, a pu prendre corps en un délai aussi court.

Pour être complet, voici les noms de ceux qui collaborèrent à également à ce gros effort :

- Mathieu.
- Peinture : Demicheli
- Pons et Albert.
- Albano.
- Terrazoni, plâtrerie.
- Ballaud et Orfila, plomberie et zinguerie.
- Vicent, électricité.
- Veuve et Agius, marbrerie
- Otis-Pifre, ascenseur.
- Société Le Bâtiment, matériaux de construction.
- Pavin-Lafarge, carrelages

III.5 Synthèse :

À partir de notre étude sur la parcelle urbaine comme unité de composition urbaine et l'intervention architectural et en analysant les deux exemples le quartier de climat de France et le quartier de champ de Manœuvre on synthétise que :

La notion de la parcelle a disparue et remplacée par des constructions libres.

-La forme, la dimension et l'occupation de la parcelle change en analysant les deux exemples on constate : Qu'il existe 2 comportements :

- Ce qui s'aligne sur les rues ou bien suit la régularité de la trace urbaine

-Et ce qui se libère totalement de l'espace urbaine « le cas des barre ».

Dans le cas de l'îlot (Le quartier de champ de Manœuvre). Il existe dans notre quartier 3 variantes :

ç1 : l'îlot fermé

ç2 : l'îlot ouvert

ç3 : La libération de l'îlot--> les barre

Chapitre III: partie projet.



III.1 Présentation de la ville de Blida :

« Blida, surnommée *ourida*, la petite rose au pied de l'atlas, sur la rive de l'oued el-kébir dont les eaux abondantes alimentent de nombreuses fontaines et arrosent de nombreux jardins»¹

Blida, se situe à 47 km au Sud-ouest d'Alger, Elle se trouve au pied de la chaîne montagneuse de Chrea et s'étend sur la rive sud de la plaine de Mitidja, à 22 km de la mer et à 260m d'altitude.

Blida constitue un carrefour incontournable vu sa situation géographique, traversée par trois routes principales la RN1 reliant Alger au Sud du pays, les RN 2 et RN 29 longeant le pied de l'Atlas et la départementale 10 qui coupent au plus court vers la mer et ses plages, par Oued El-Alleug ainsi que Koléa, et une ligne ferroviaire qui desservie la ville et reliant les villes d'Alger et Oran.



Figure 50 : situation géographique source : Google earth

La ville de Blida comme plusieurs villes algériennes a subi des mutations qui ont ainsi perturbé son bon fonctionnement et qui ont contribué à sa déstructuration et à son étalement urbain non contrôlé, Ce qui l'a fait actuellement souffrir d'un grand nombre de problèmes à différentes échelles :

- l'étalement urbain non contrôlé dans l'ensemble des agglomérations
- la présence de structure industrielle et militaire dans le milieu urbain créant des problèmes à différents niveaux
- La détérioration de son patrimoine architectural et urbain
- la saturation et l'inadaptation de structure viaire par rapport aux besoins de mobilité actuelle
- l'absence de qualité architecturale dans les nouveaux projets



Figure 51 : vue sur la ville de Blida -1935- source : blidanostalgie

¹Un article du Général Desjours –historia magazine N228

III.2 Présentation de l'aire d'intervention :

Le quartier Becourt l'objet de notre étude fait partie du noyau de la ville de Blida qui reflète parfaitement son importance et son caractère historique.

Il se situe en plein cœur de la ville. Ce site se trouve à proximité d'un maillage routier très important structurant la ville de Blida, ainsi que de site touristique : la chaîne montagneuse de CHREA.



Figure 52 vue sur la ville de Blida -1935- source : blidanostalgie

III.2.1 Donnée climatique :

Température : 15 C° en hiver et 33 C° en été

Pluviométrie annuelle : 600 mm

Vent dominant : en hiver de : Ouest et Nord-ouest

III.2.2 Donnée sismique :

La région connaît une activité sismique régulière

et importante la plus grande partie de la commune de

Blida est classée dans la zone 3-B. donc il faut respecter la réglementation concernant les normes de

construction parasismique

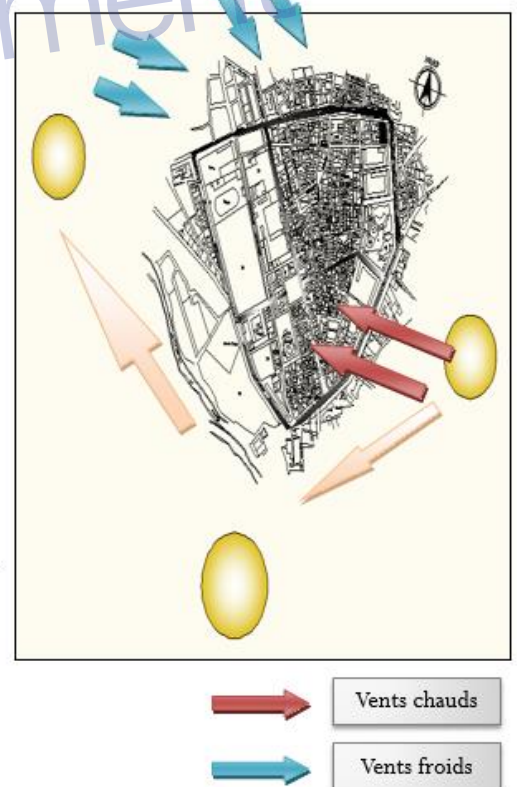


Figure 53: les vents dominantes a Blida

III.2.3 Situation :

Le site se trouve au sud est de la ville, plus exactement à la zone périphérique du centre historique de Blida.

C'est un lieu de convergence ; il se trouve entre deux nœuds importants de la ville : BAB EL DZAIR et BAB RAHBA.

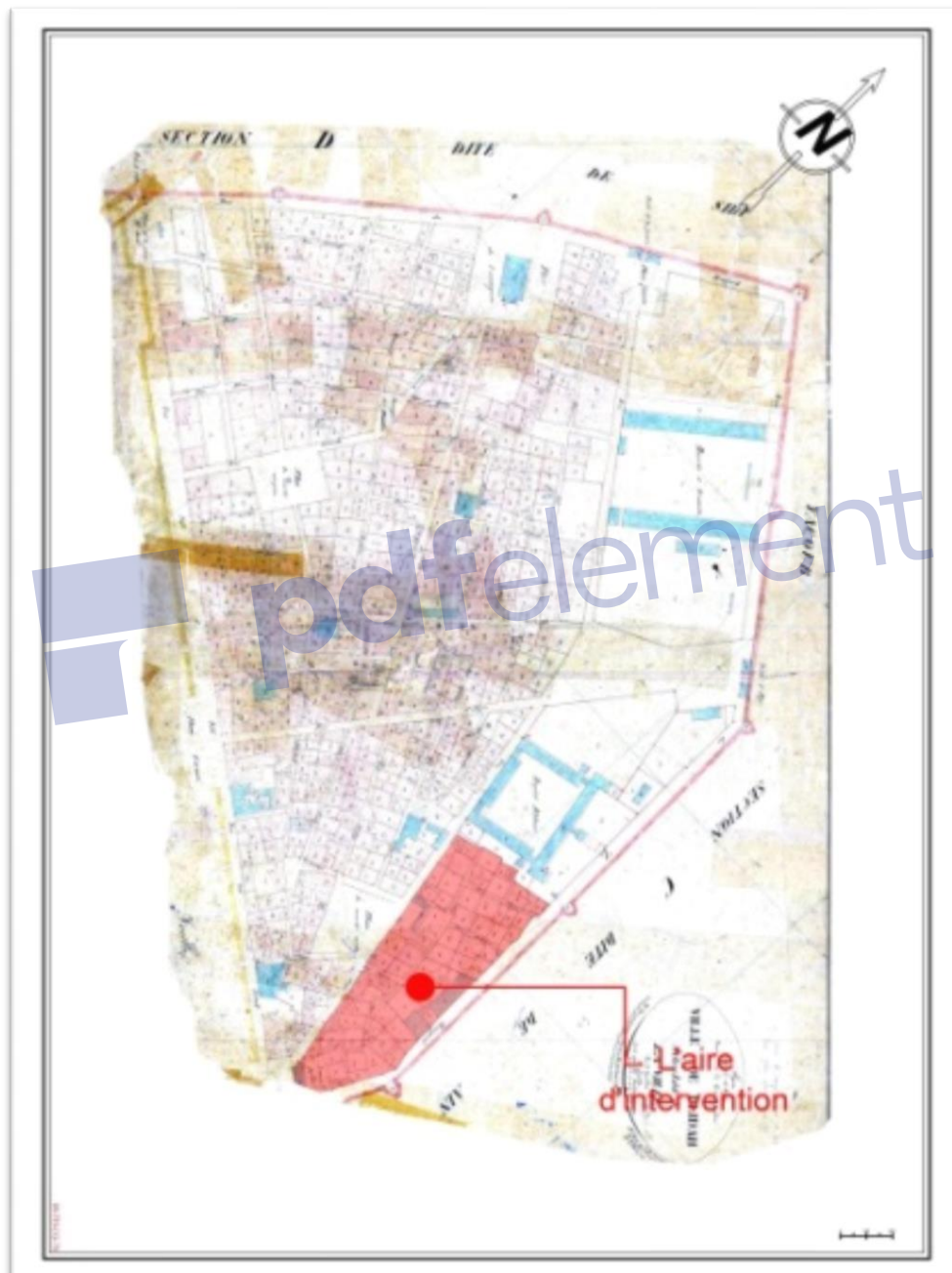


Figure 54 : plan cadastral-1866- source : cadastre Blida



Figure 55 : plan cadastral-2006- source : cadastre Blida

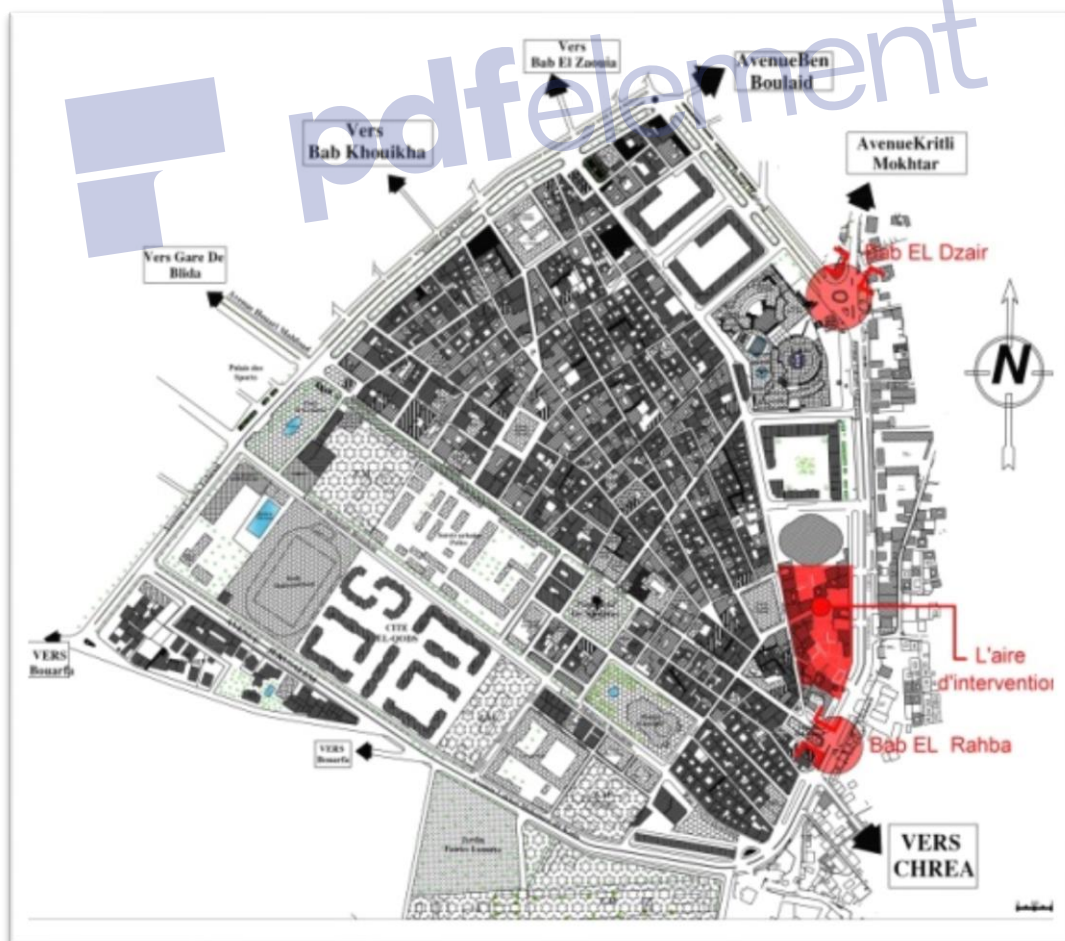


Figure 56 : l'état de lieux -2018- source : DUCH Blida

III.2.4 L'environnement immédiat :

L'environnement auquel appartient notre site d'intervention est considéré comme résidentiel avec le commerce aux RDC.



Figure 57 : schéma de l'environnement - source : auteure 2018.

III.2.5 Les Façades urbaines :



Figure 58 : façade EST de site

- source : auteure 2018.

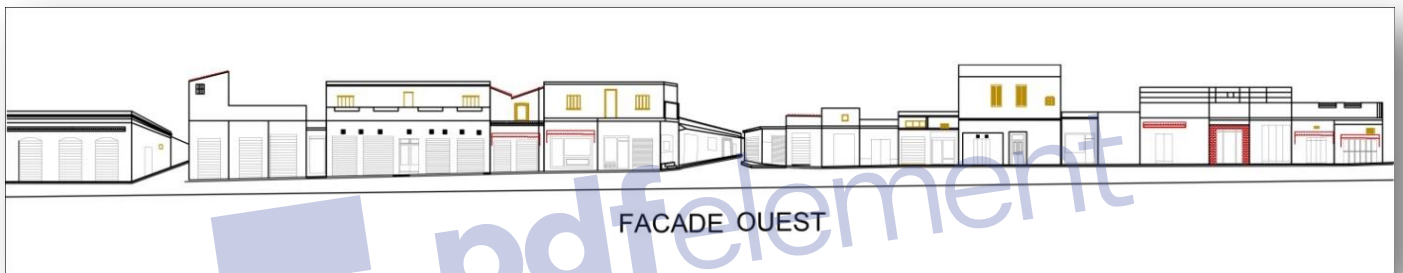


Figure 59 : façade ouest

- source : auteure 2018.



Figure 60 : façade sur Rue MEKKI NOUREDDINE - source : auteure 2018.

III.2.6 Morphologie du site:

Notre site d'intervention est de forme trapézoïdale qui s'étend sur une superficie de 9827m², avec une pente faible.

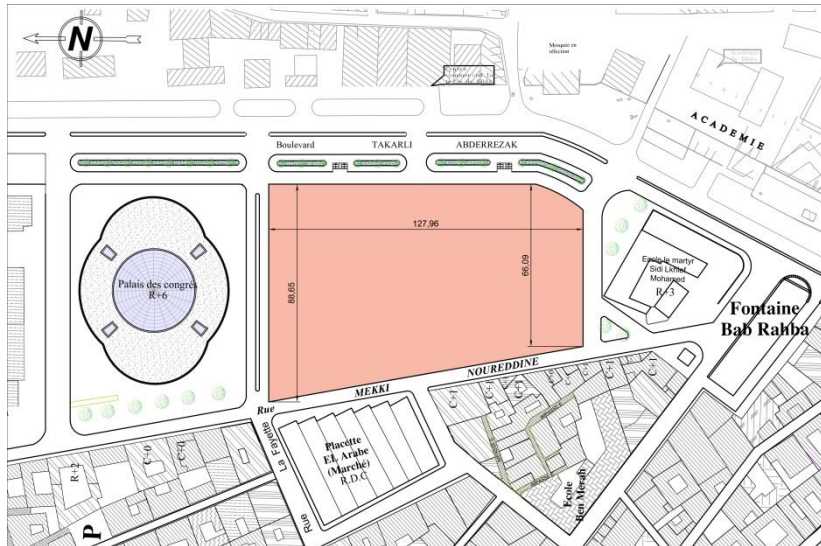


Figure 61 : schéma de morphologie - source : auteure 2018.

III.2.7 Présentation du contexte :

Notre site d'intervention se localise à proximité des équipements importants et variants, il est limité ;

- Au nord par le palais des congrès.
- A l'est par le boulevard Abderezak Takarli.
- Au sud par l'école martyr sidi Lkhlef Mohamed.
- A l'Ouest par la rue MEKKI NOUREDDINE.



Figure 62 : boulevard Takarli -source : auteure 2018.



Figure 63 : Rue Mekki Noureddine -source : auteure 2018.



Figure 64 : école Sidi Lkhlef Mohamed -source : auteure 2018.

III.2.8 Accessibilité:

- **Connexions mécaniques:**

Le site borde deux voies mécaniques, l'une à l'échelle de la ville et l'autre à l'échelle du quartier.

- **Connexions piétonnes:**

Le site est connecté à la ville à travers un réseau piéton satisfaisant permettant une accessibilité facile.

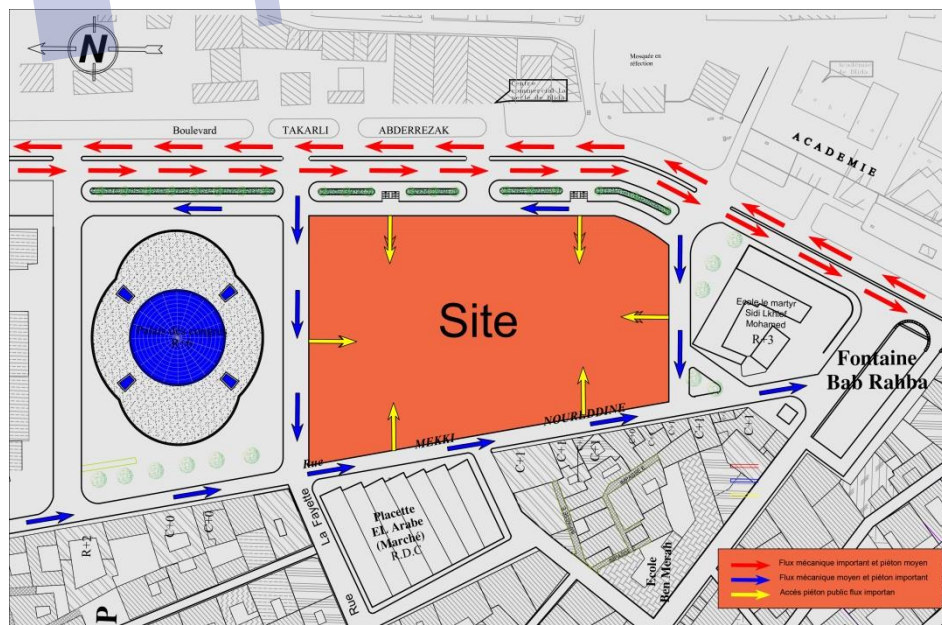


Figure 65 : schéma d'accessibilité -source : auteure 2018.

III.3 L'idée de projet

L'idée du projet est de produire un quartier englobe les différentes fonctions avec une dominance de vocation résidentiel, un quartier qui nous peut le considérer comme un bout ville et s'intègre dans l'environnement tout en préservant l'histoire du lieu et en lui redonnant sa valeur.

III.4 L'occupation de l'ilot :

Le projet d'architecture ne doit avoir de sens que dans son contexte, pour cela on a composé dans notre conception avec des tracés existants dans la ville afin que le projet soit intégré et crée d'une dialectique avec le contexte au sens large du terme.

III.4.1 ETAPE 1 : Continuité

Pour assurer une intégration harmonieuse et corriger la rupture nous avons projeté une voie mécanique divise le site a deux partie on continuité avec la structure viaire existante.

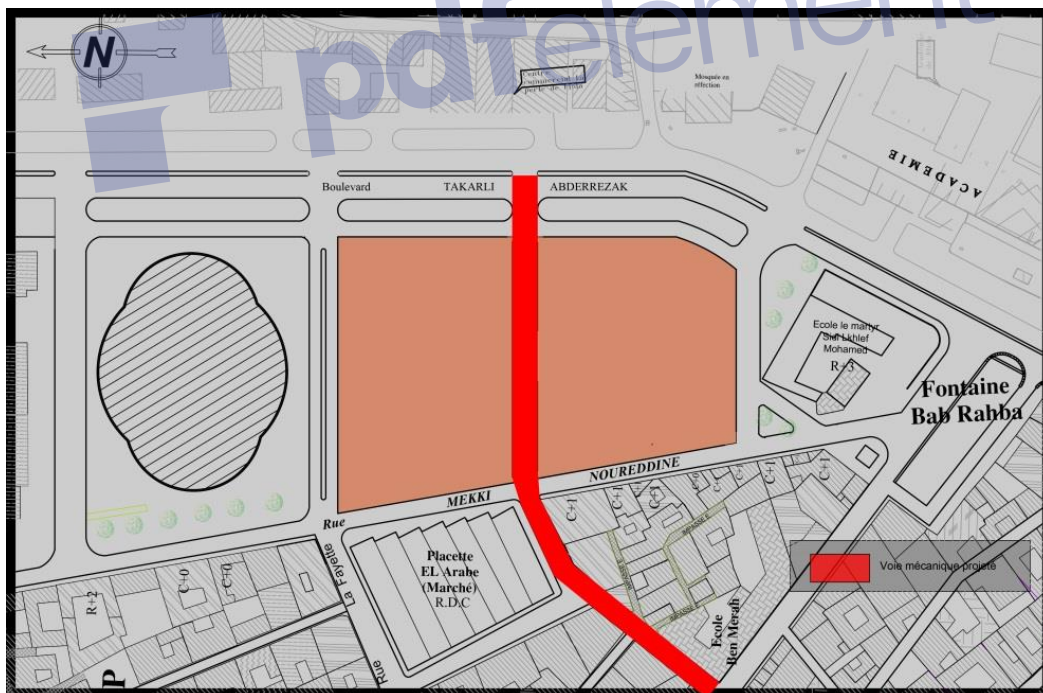


Figure 66 : schémas explicatif -source : auteure 2018.

III.4.2 ETAPE 2 : Perméabilité

Pour perméabiliser le quartier et créer une connexion avec l'environnement nous avons créé un parcours piétonne qui va lier entre l'école et le palais des congrès, ainsi des voies piétonnes traversant le site perpendiculaire sur le parcours.

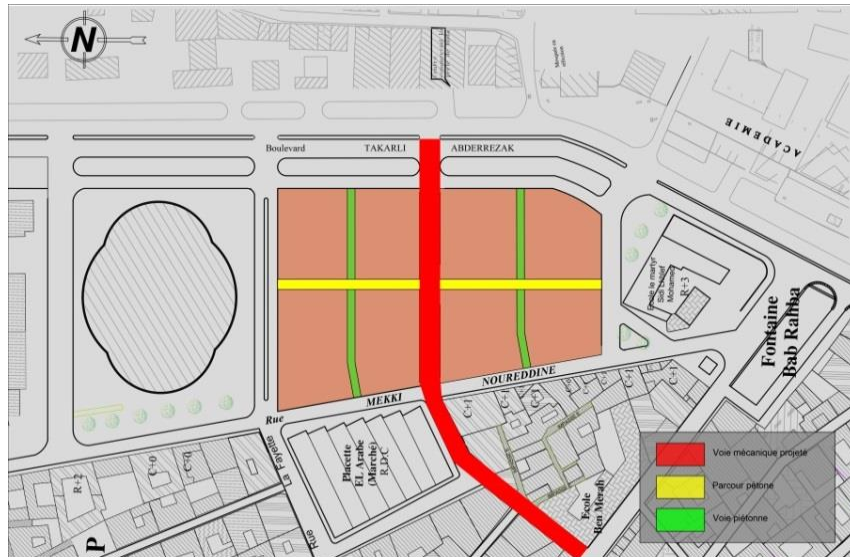


Figure 67 : schémas explicatif -source : auteure 2018.

III.4.3 ETAPE 3 : Centralité et alignement

- créer un espace centrale comme un point de convergence entre les différent flux traversant le site.
- Alignement de bâti avec la trame des voies projeté (piétonnes et mécanique).
- intégrer un équipement culturel (théâtre) que un élément centrale.

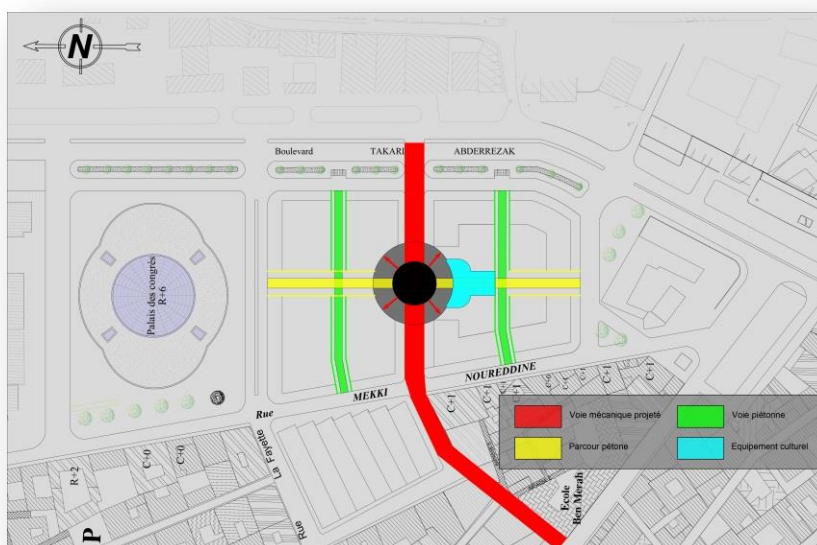


Figure 68 : schémas explicatif -source : auteure 2018.

III.5 Proposition urbaine :

Le projet englobe une diversité fonctionnelle remarquable, nous avons :

- intégrer un hôtel et un centre commercial en continuité avec l'offre de commerce et services sur le long de boulevard (Abderezak Takarli).
- intégrer un équipement culturel (théâtre) que un élément centrale afin de enrichir l'aspect cultural et gagner plus d'attractivité pour le quartier.
- intégrer l'habitat en parallèle avec l'habitat individuel existant et le commerce en RDC en continuité avec le marché arabe et le commerce existant dans la rue de Mekki Noureddine.

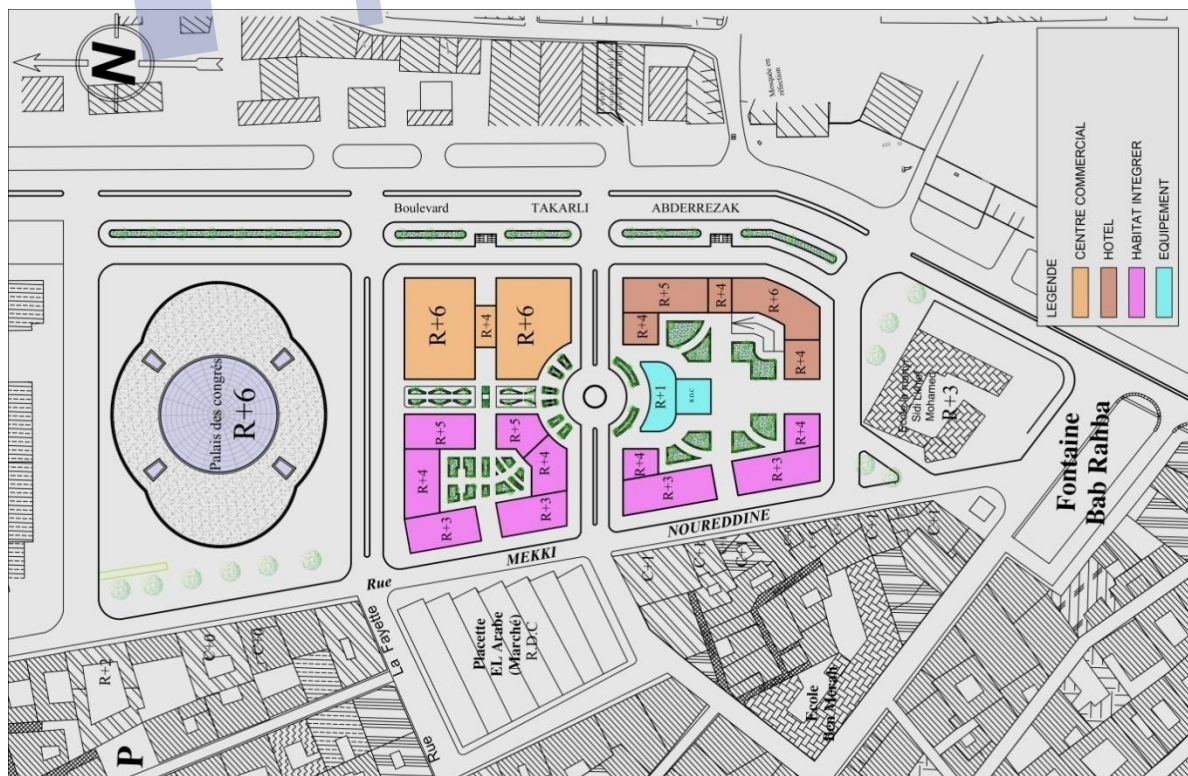


Figure 69 : schéma explicatif -source : auteure 2018.

III.6 Conception architecturale :

Notre stratégie d'intervention consiste à prendre en considération les trois points suivants : site – thématique et programme dans le cas de notre site on a choisi de développer la partie habitat en face le marché arabe qui donne sur la rue MEKKI .

III.6.1 Programme quantitatif et qualitatif :

Une variété dans les types de logement pour objectif de satisfaire les besoins de toutes les catégories des habitants et créer une mixité sociale

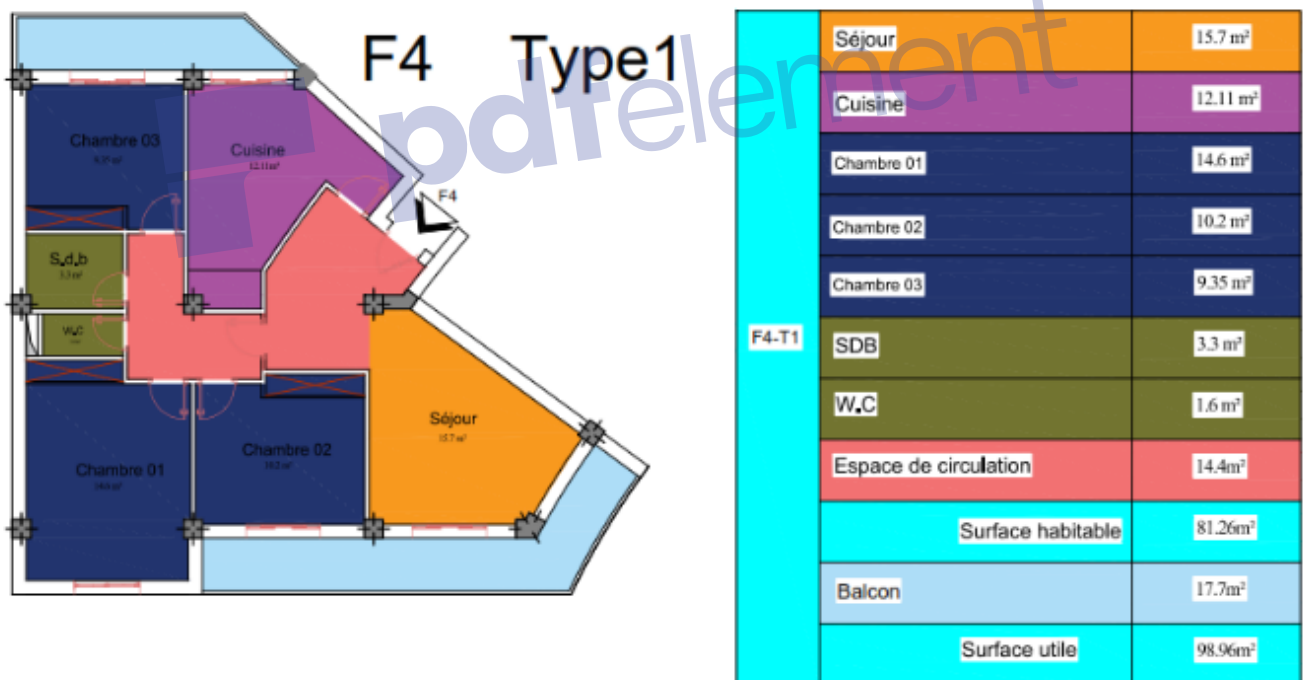
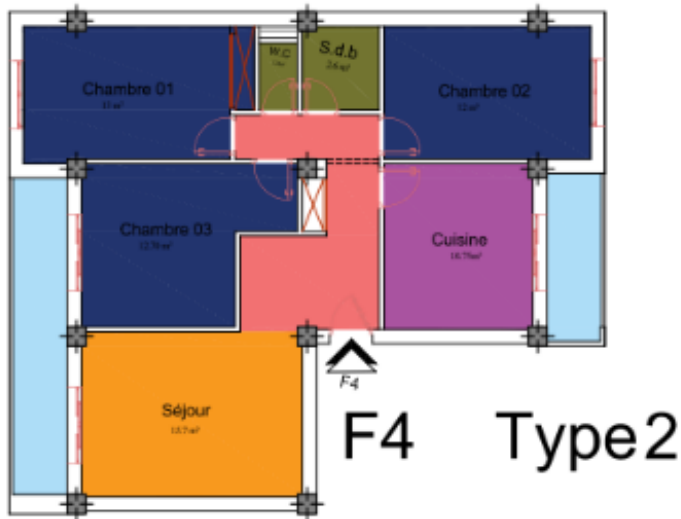
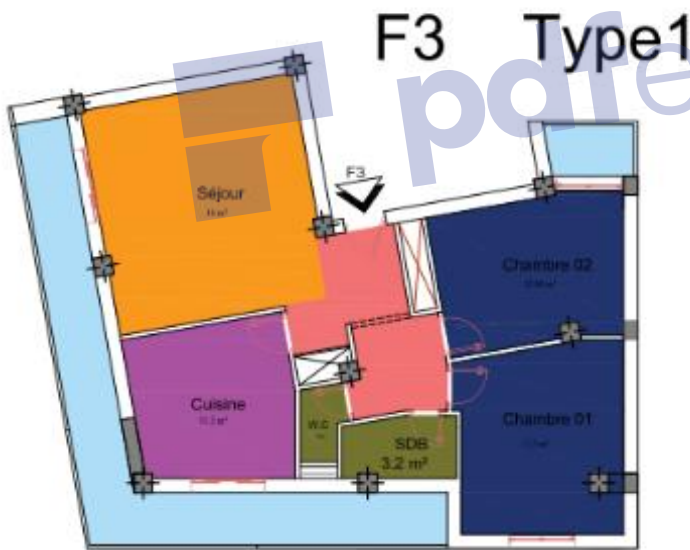


Figure 70 : schéma des surfaces -source : auteure 2018.



F4-T2	Séjour	15.7 m ²
	Cuisine	10.75 m ²
	Chambre 01	13 m ²
	Chambre 02	12 m ²
	Chambre 03	12.70 m ²
	SDB	2.6 m ²
	W.C	1.24 m ²
	Espace de circulation	10.2 m ²
	Surface habitable	78.19 m ²
	Balcon	11.35 m ²
	Surface utile	89.54 m ²

Figure 71 : schéma des surfaces -source : auteure 2018.



F3-T1	Séjour	16 m ²
	Cuisine	11.2 m ²
	Chambre 01	11.2 m ²
	Chambre 02	12.60 m ²
	SDB	3.2 m ²
	W.C	1.6 m ²
	Espace de circulation	8.44 m ²
	Surface habitable	64.24 m ²
	Balcon	17.88 m ²
	Surface utile	82.12 m ²

Figure 7 :2 schéma des surfaces -source : auteure 2018.

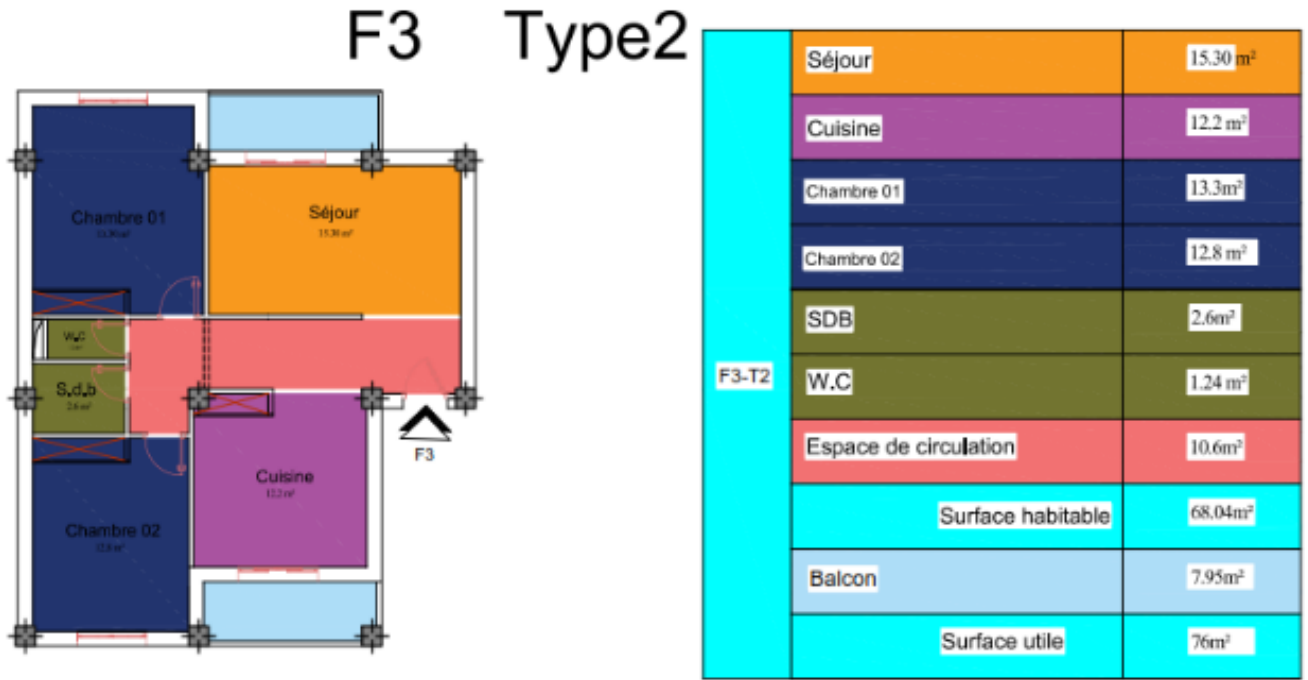


Figure 73 : schéma des surfaces -source : auteure 2018.

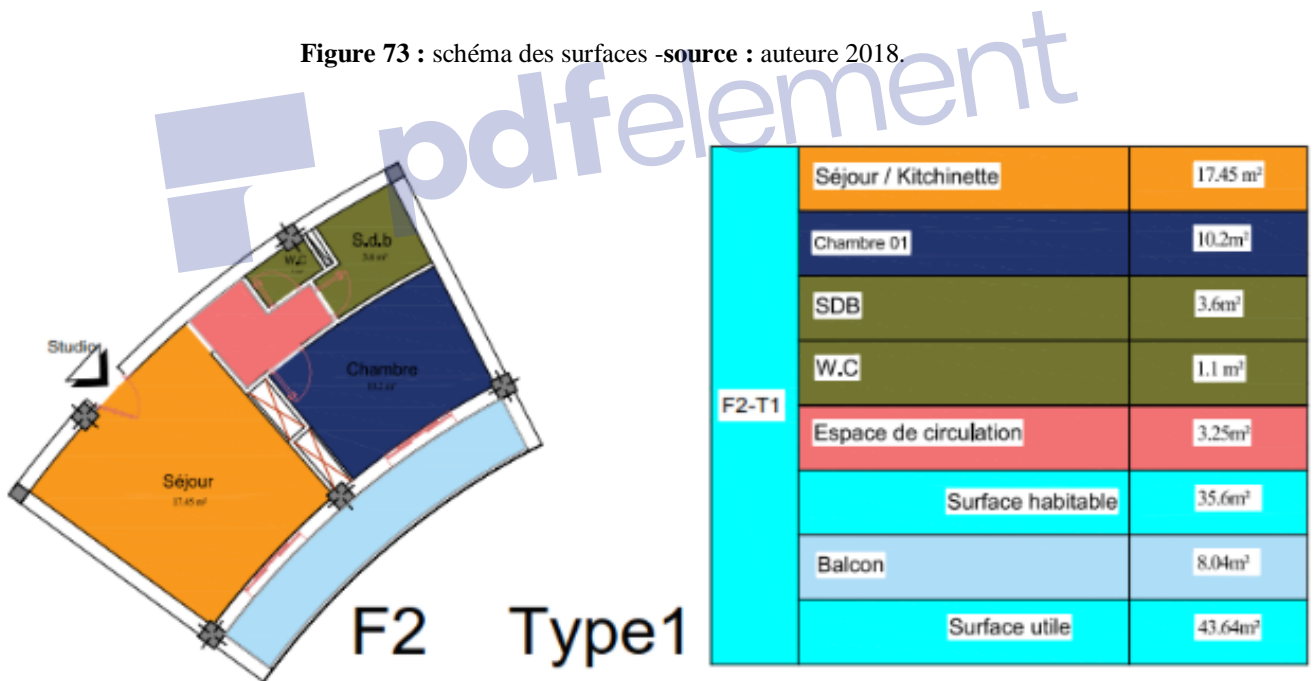
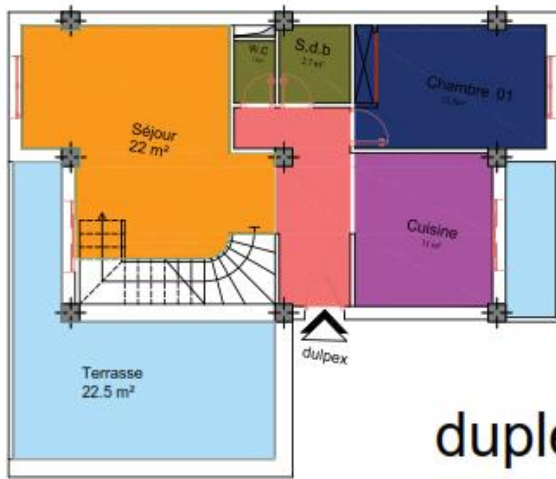


Figure 74 : schéma des surfaces -source : auteure 2018.



duplex
Type1



F4D-T1	Séjour	22 m ²
	Cuisine	11 m ²
	Chambre 01	12.5 m ²
	Chambre 02	13 m ²
	Chambre 03	19 m ²
	SDB Niv Bas	2.7 m ²
	W,C Niv Bas	1.24 m ²
	SDB Niv Haut	4 m ²
	W,C Niv Haut	1.3 m ²
	Espace de circulation Niv Bas	8.1 m ²
	Espace de circulation Niv Haut	10.8 m ²
	Surface habitable	105.2 m ²
	Terrasse	22.22 m ²
	Surface utile	127.42 m ²

Figure 75 : schémas des surfaces -source : auteure 2018.



Figure 76 : Coupe schématique -source : auteure 2018.

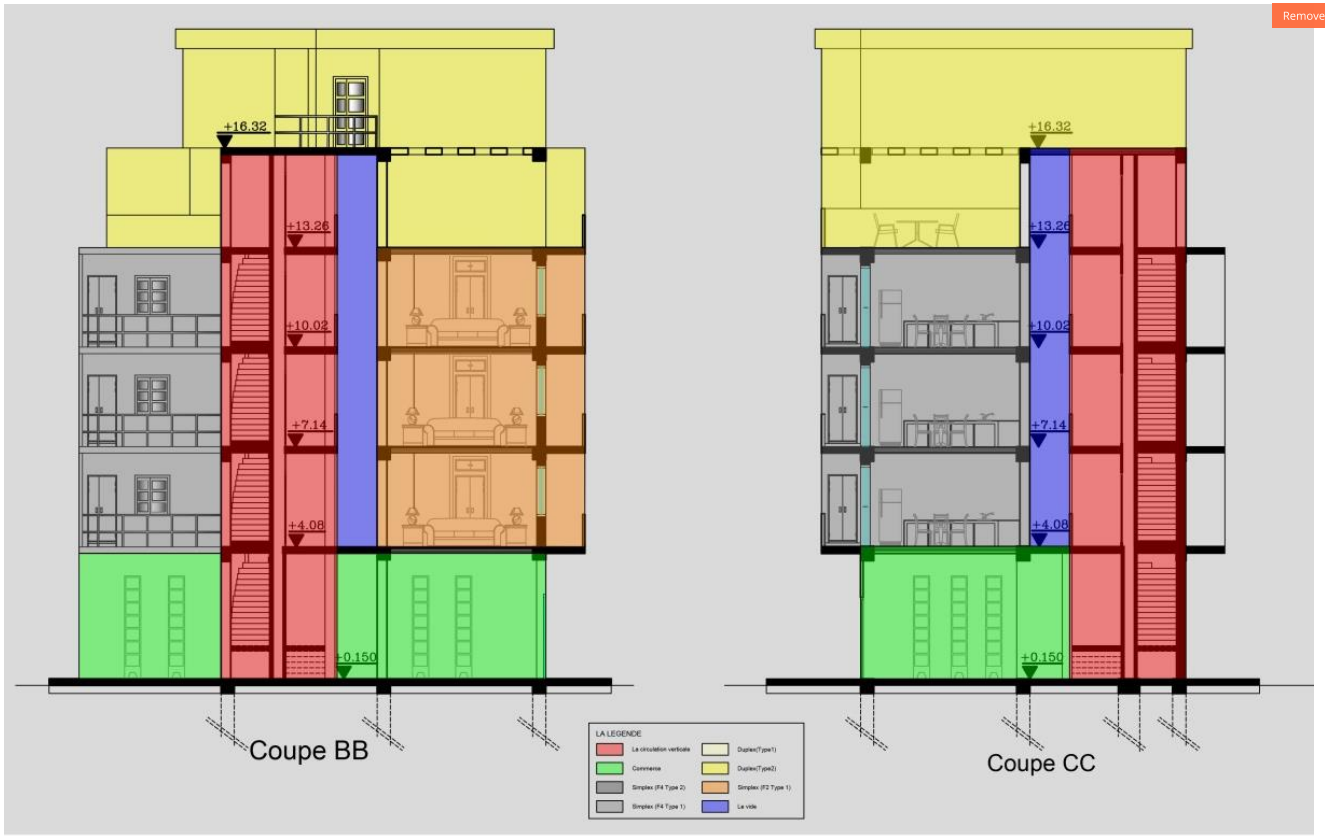


Figure 77 : Coupe schématique -source : auteure 2018.

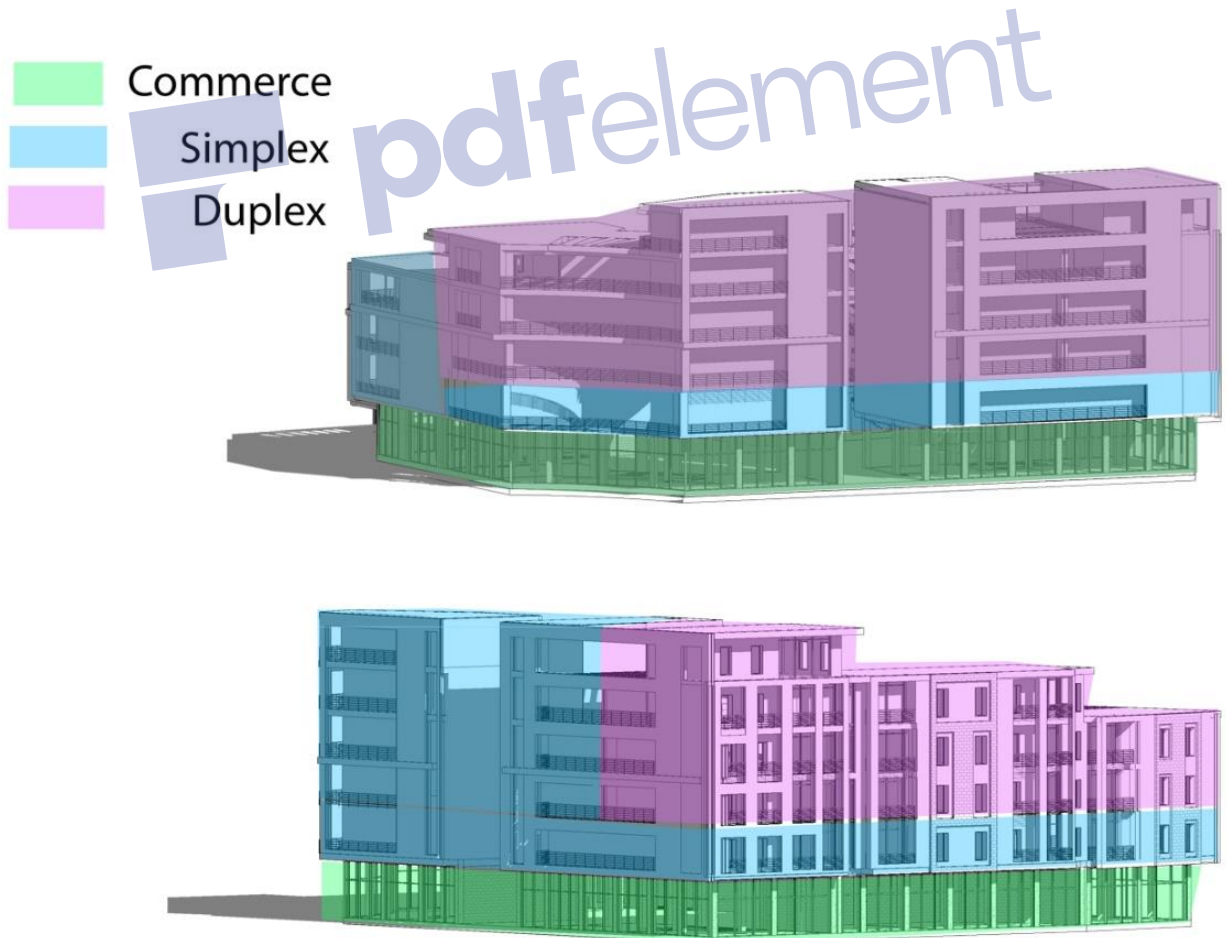


Figure 78 : vues 3D -source : auteure 2018.

SCHEMA DE DISTRIBUTION VERTICALE ET HORIZONTALE

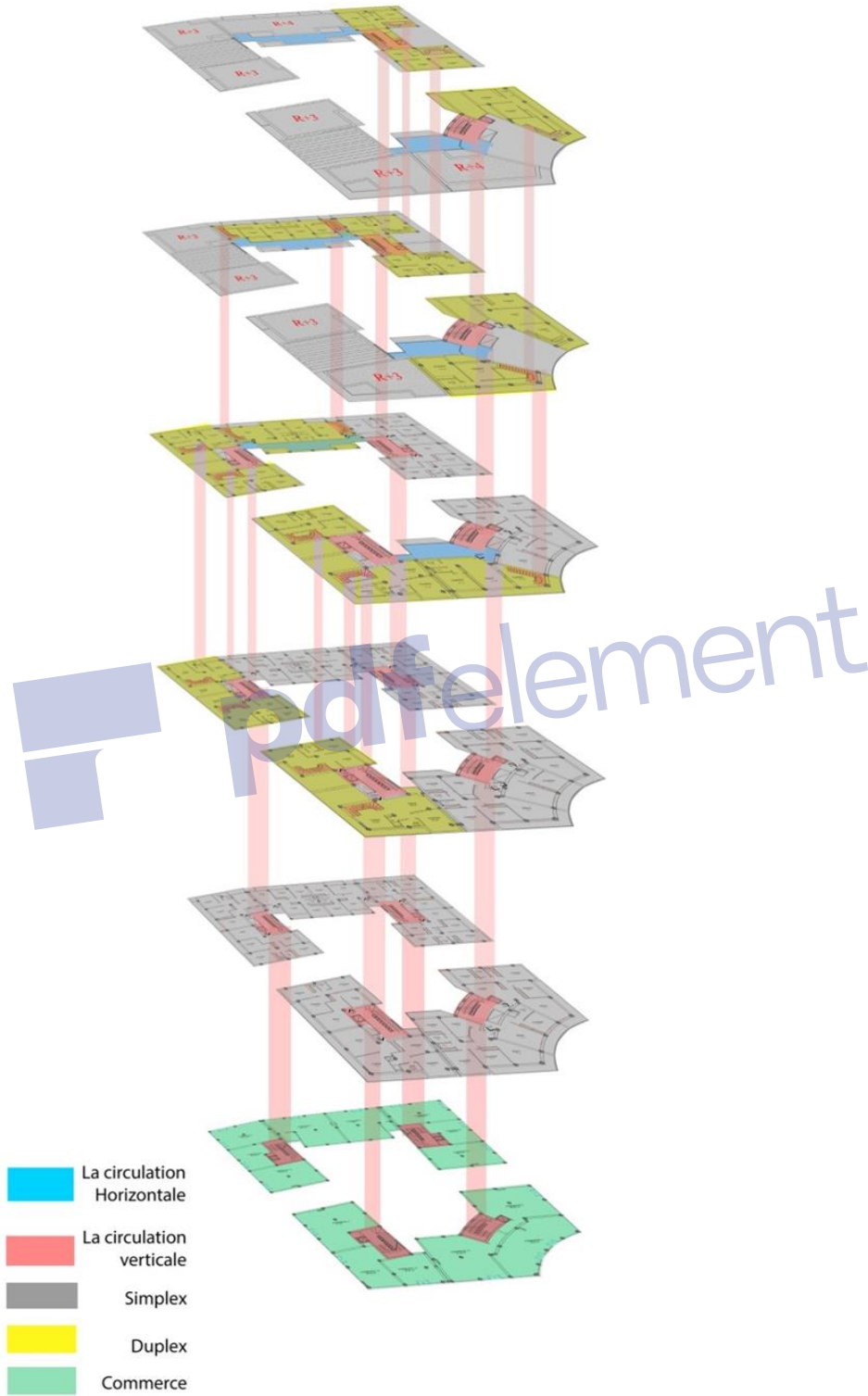


Figure 79 : Coupe schématique -source : auteure 2018.

III.6.2 L'ouverture et la dégradation :

L'ouverture permet d'avoir une perméabilité et la dégradation assure l'intégration au site à travers le respect de gabarit les orientations des logements.

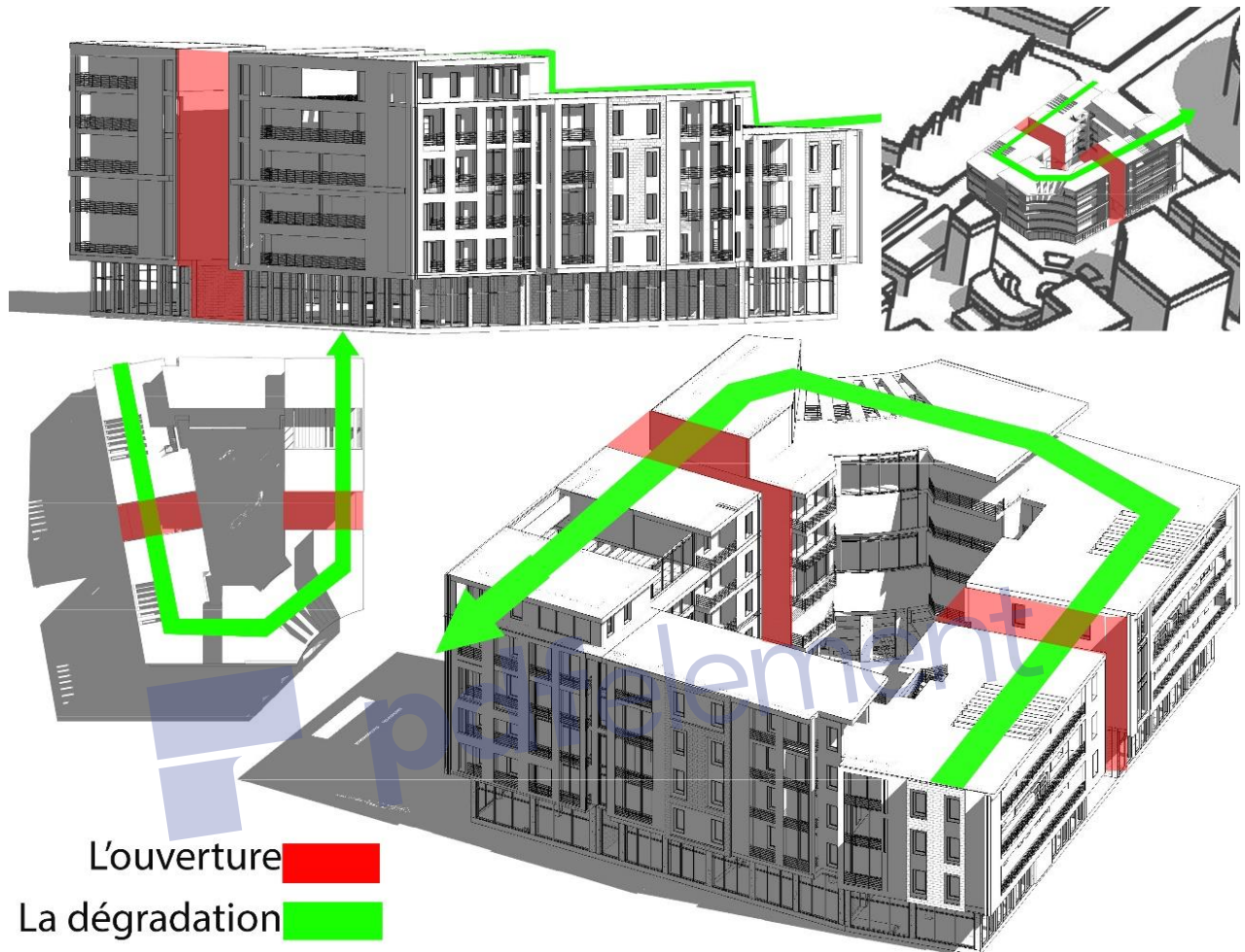


Figure 80 : schémas explicatif -source : auteure 2018.

III.6.3 Les Façades :

Expression des façades :

La façade est à l'image du projet sa composition ainsi que son traitement dépend forcément de celle de l'édifice .

Dans un esprit volontaire jouant sur le rapport entre le plein et le vide et opacité et transparence qui accentue le sentiment d'appartenance à la ville .

La modénature

c'est l'élément en relief qui facilite la lisibilité des façades de l'édifice et informe sur le langage utilisé pour l'expression et ce dernier .

Notre modénature est marquée par la présence de :

La boîte vitrée au niveau du RDC

Les éléments en saillies au niveau des terrasses et les balcons

Chromatique

Créer un équipement public nécessite une vision globale sans prise de position visible le blanc et le gris toute cette couleur minérale dite froide renforce la position et le but du bâtiment voulu

L'approche chromatique du projet s'est faite sur le principe de la sobriété et la neutralité , le blanc sera une couleur dominante dans notre bâtiment afin d'exercer le minimum d'impact visuel sur les utilisateurs de ce bâtiment



Façade Nord



Façade ouest

Conclusion :

Ce travail nous a permis d'appréhender l'architecture dans son étroite relation avec l'environnement et le site en particulier.

En effet, notre intervention dans le site de BECOURT consistait à mettre en valeur son caractère historique et son contexte social par l'élaboration du projet de Revitalisation et renouvellement urbain et l'aménagement d'un quartier urbain à vocation résidentielle afin d'offrir à tout habitants et aux riverains de la ville, une diversité de services, commerce et équipement.

Par ce modeste travail, nous espérons avoir répondu à la problématique posée ainsi qu'aux besoins de la ville de Blida.

L'intervention sur le quartier de Becourt permet de résoudre plusieurs problèmes liés à la structure urbaine et la forme architecturale.

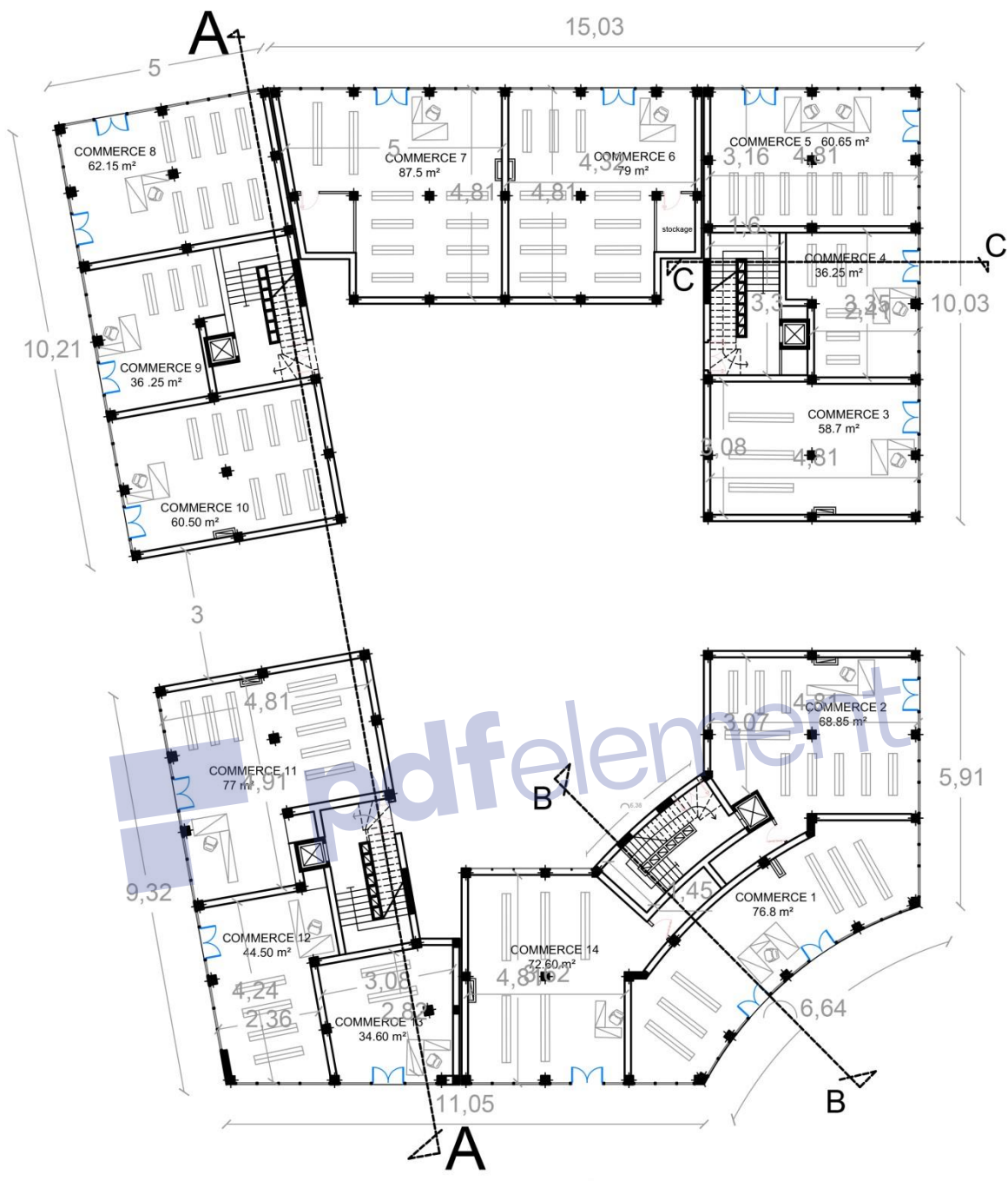


Bibliographie:

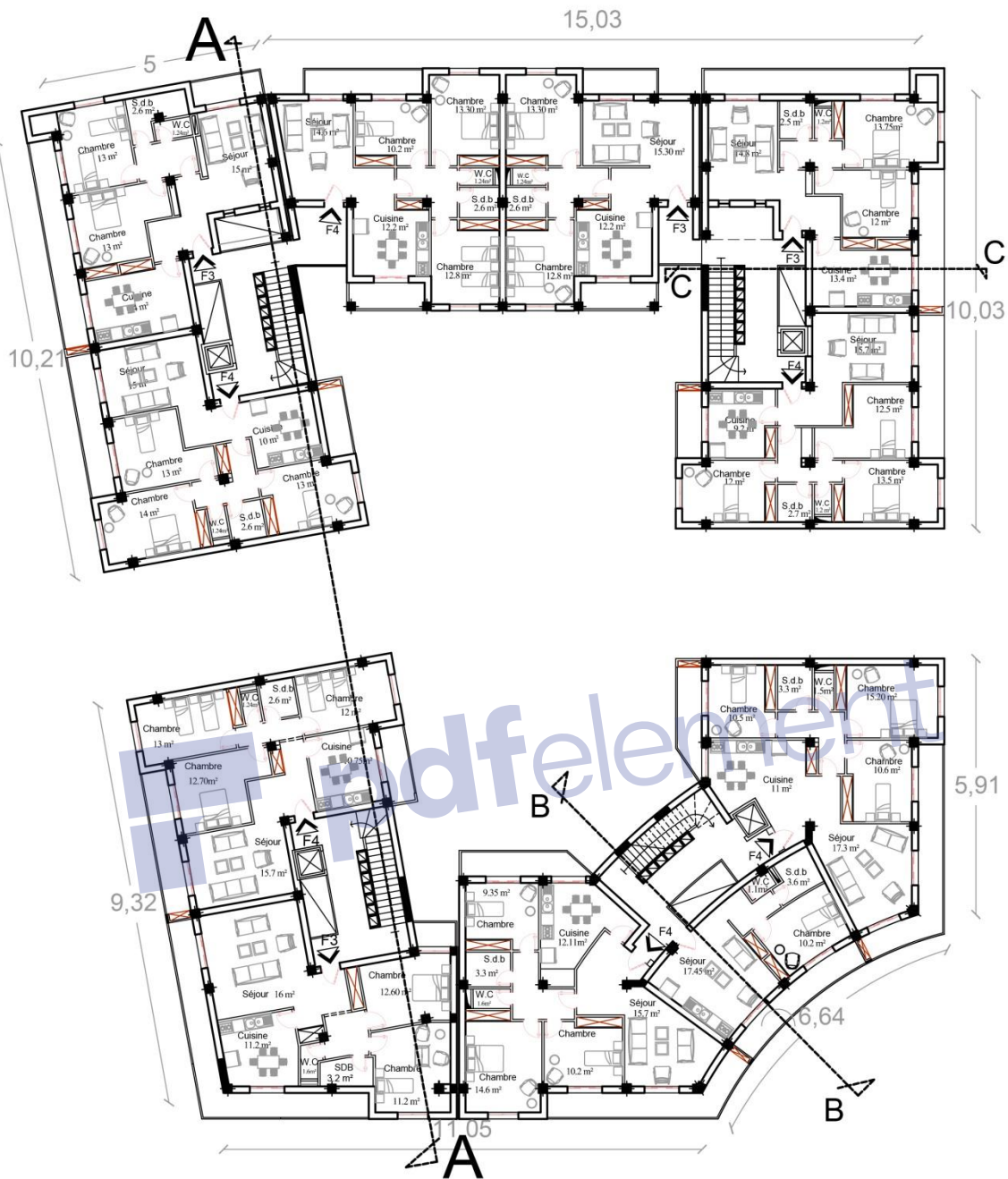
- L'art moderne 1905/1945 ,l'auteure : EDINA BERNARD, Edition : Larousse
- Théorie de l'architecture de la renaissance à nos jours , l'auteure :BERND EVERS.
- Arabissance de FRANCOIS BEGUIN.
- Le Langage De l'architecture Poste Moderne, CHARLES JENKS.
- Le langage moderne de l'architecture BRUNO ZEVI.
- La ville métropole Laboratoire de renouveau urbain ,éditeur : PARENTHESSES
- forme urbaine et mixité JAQUE LUCAN.
- Les discours et le travail de JAQUE LUCAN .
- Formes urbaines d'ilot a la barre de PHELIPE PANERAI, JEAN CASTEX, JEAN-CHARLE DEPAULE.
- Formes urbaines et architectures au Maghreb aux XIXème et XXème siècles », LEÏLA AMMAR.
- Intégration urbaine de PAPAGEORGEU ALEXANDRE .
- Construire Atlas des matériaux,l'auteure : (MANFRED HEGGER , MATTHIAS FUCHS, VOLKER AUCH-SCHWELZ, THORSTEN ROSENKRANZ).
- Ou va la viile aujourd'hui ? Formes urbaines et mixités Jacques Lucan.
- L'HABITAT MODERN A ALGER (1925-1975),André Lockx ,Paul Vermeulen.
- cadastre Blida, DUCH Blida.

Annexe



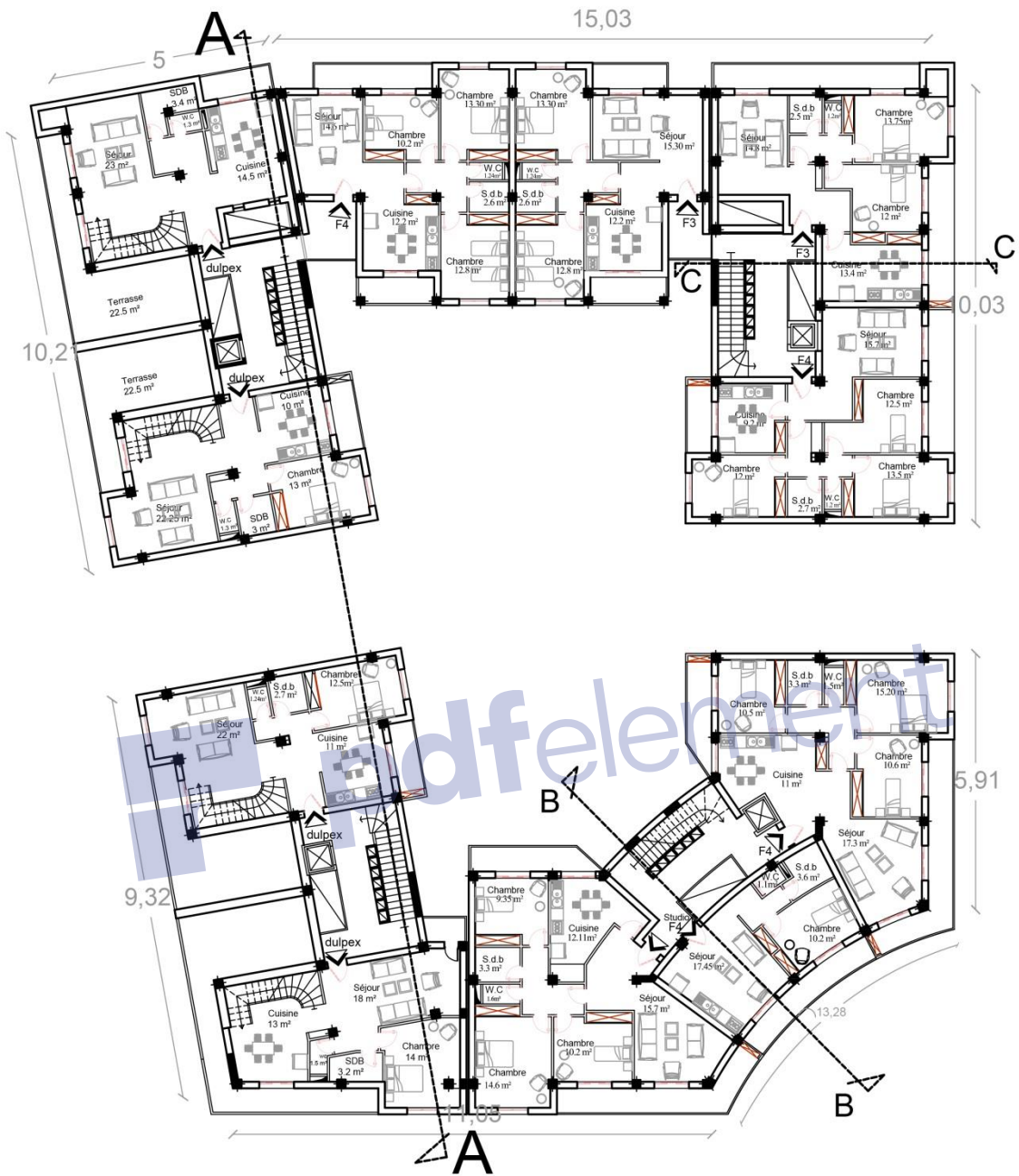


R.D.C



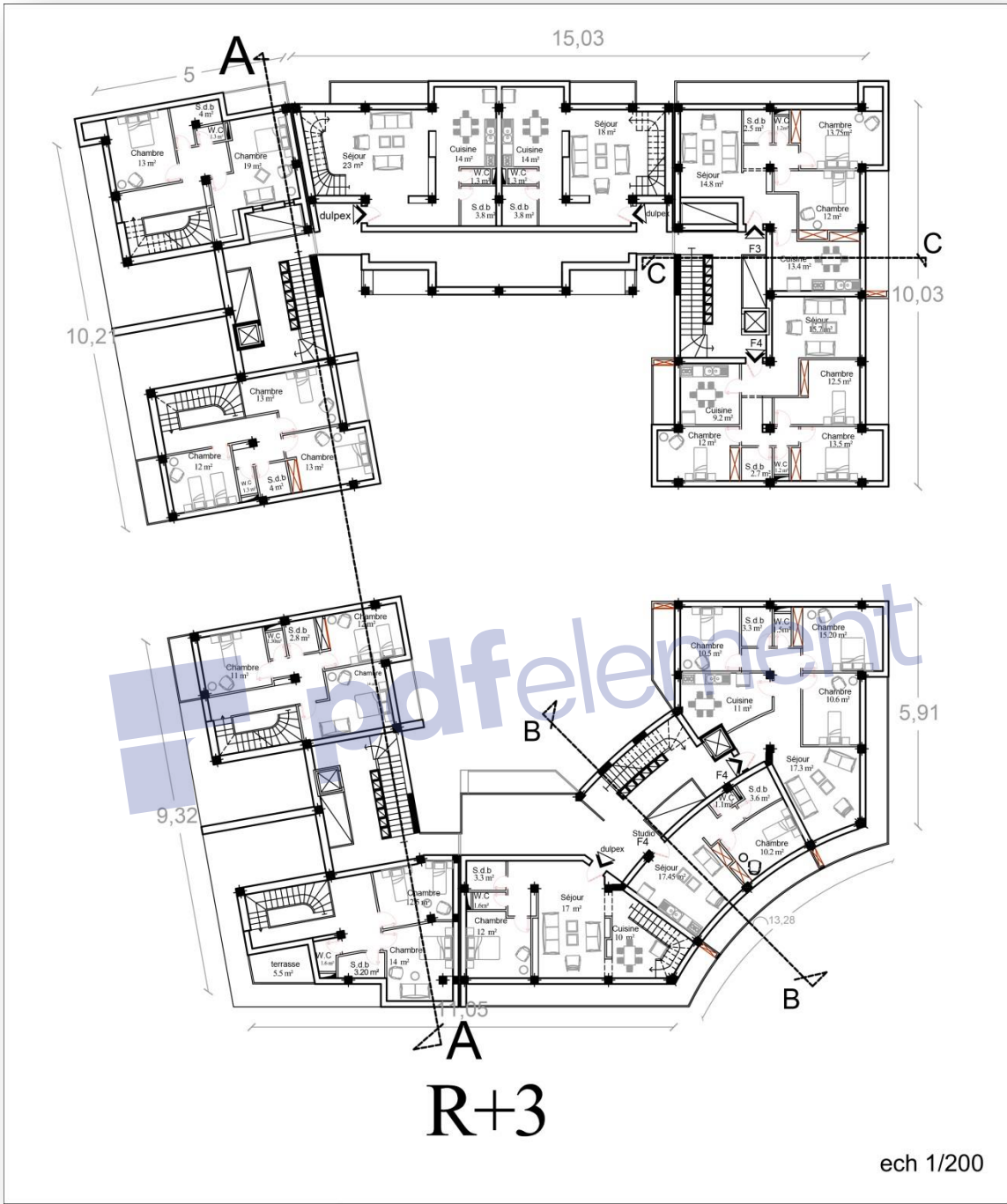
R+1

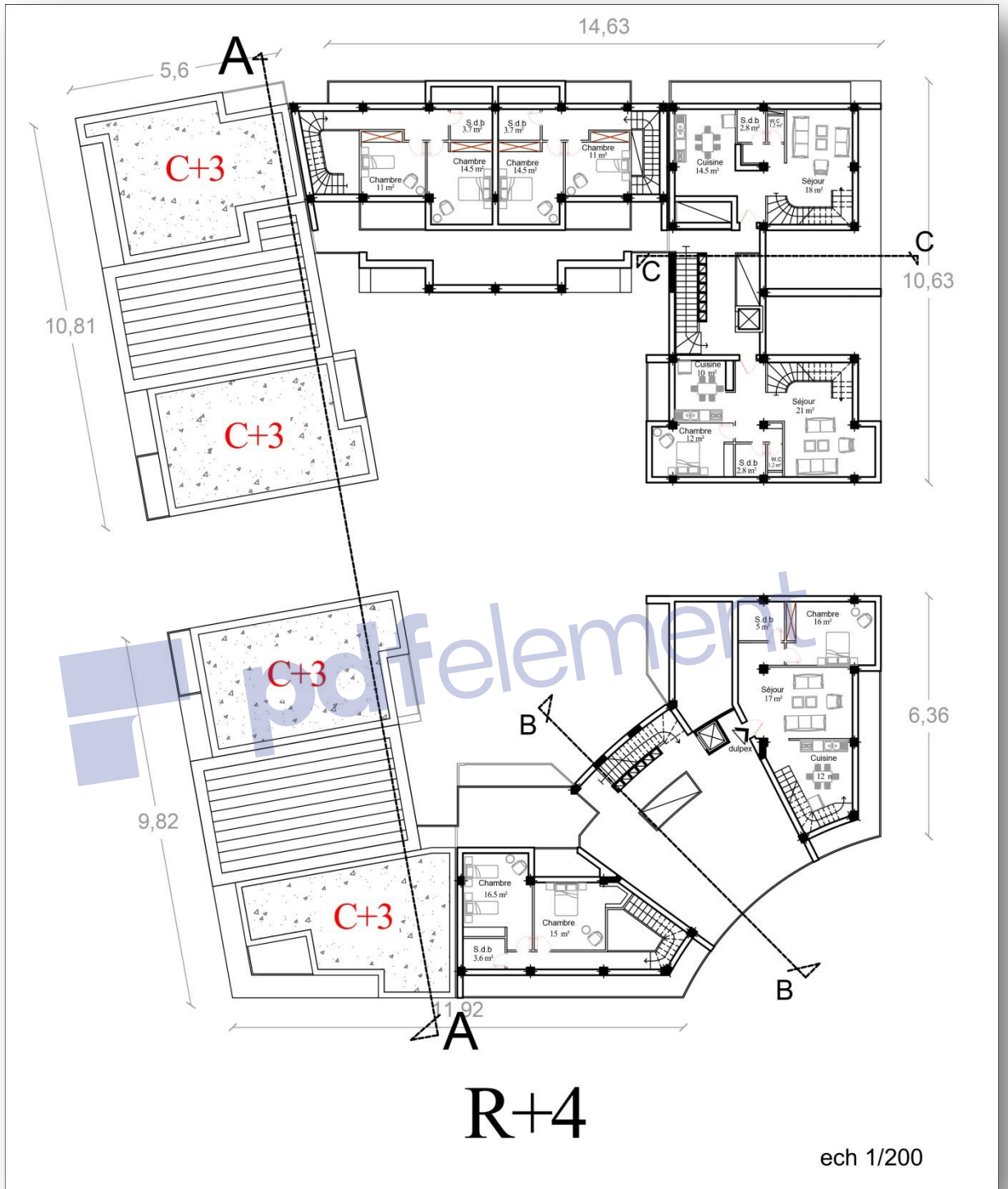
ech 1/200

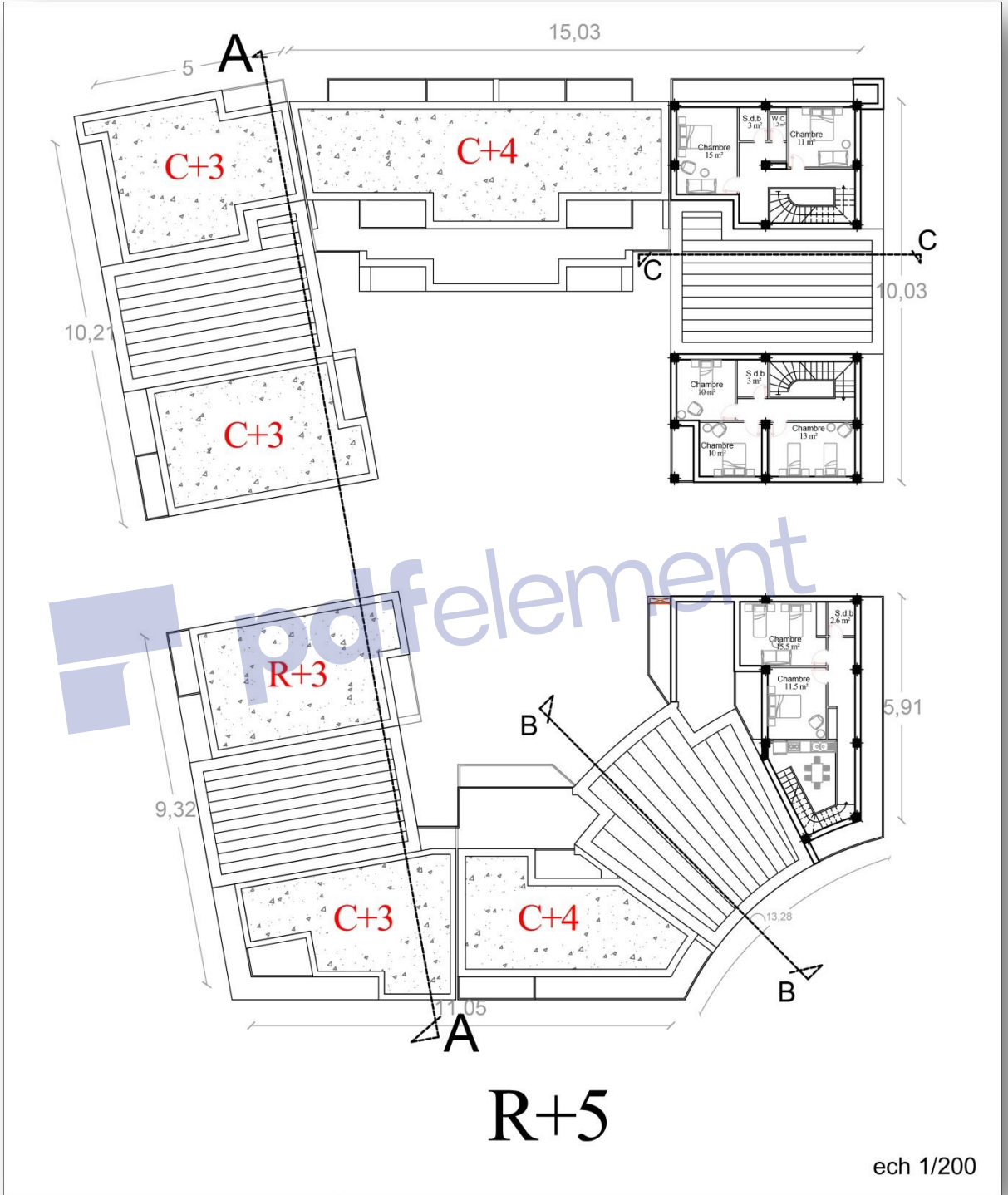


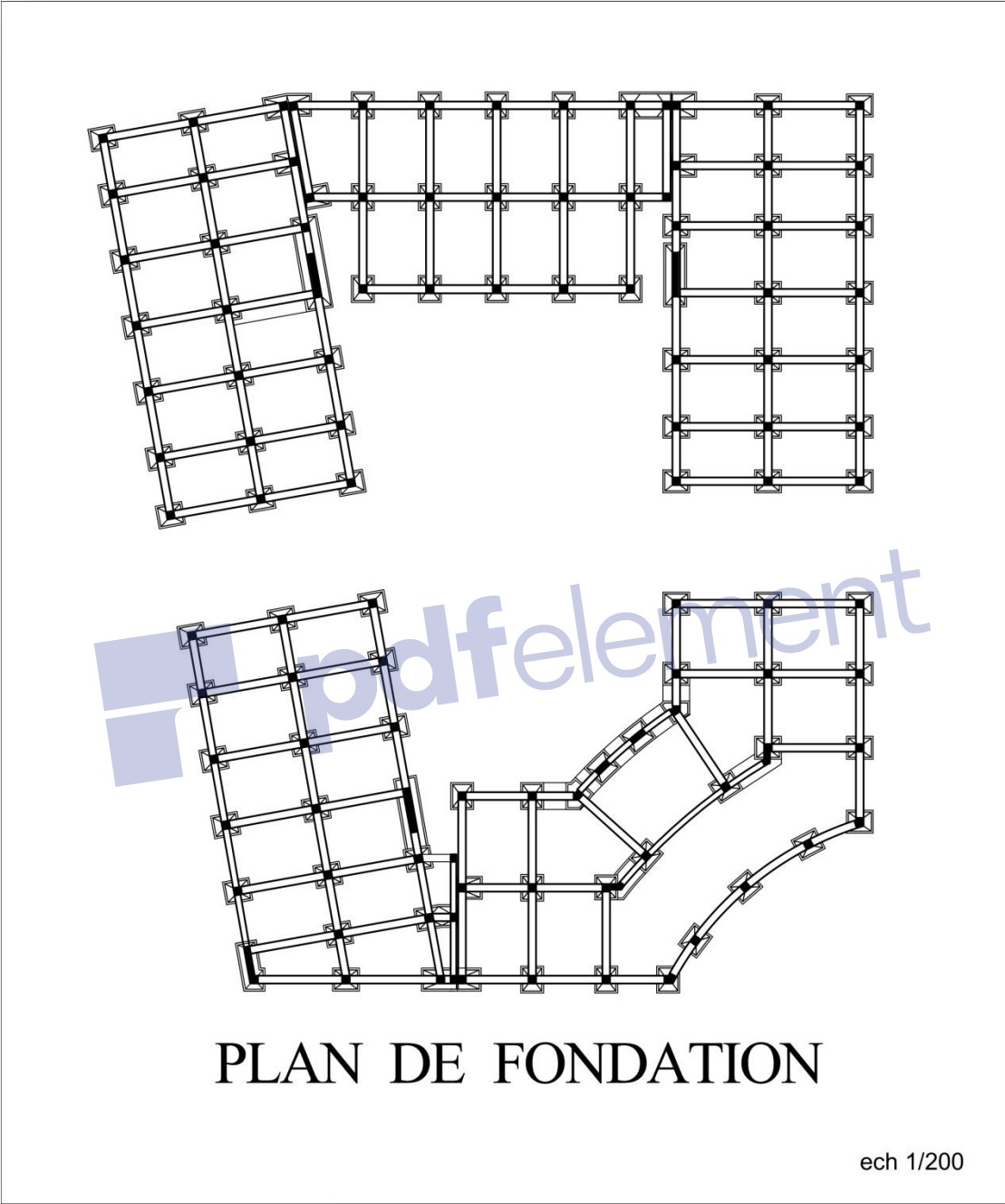
R+2

ech 1/200

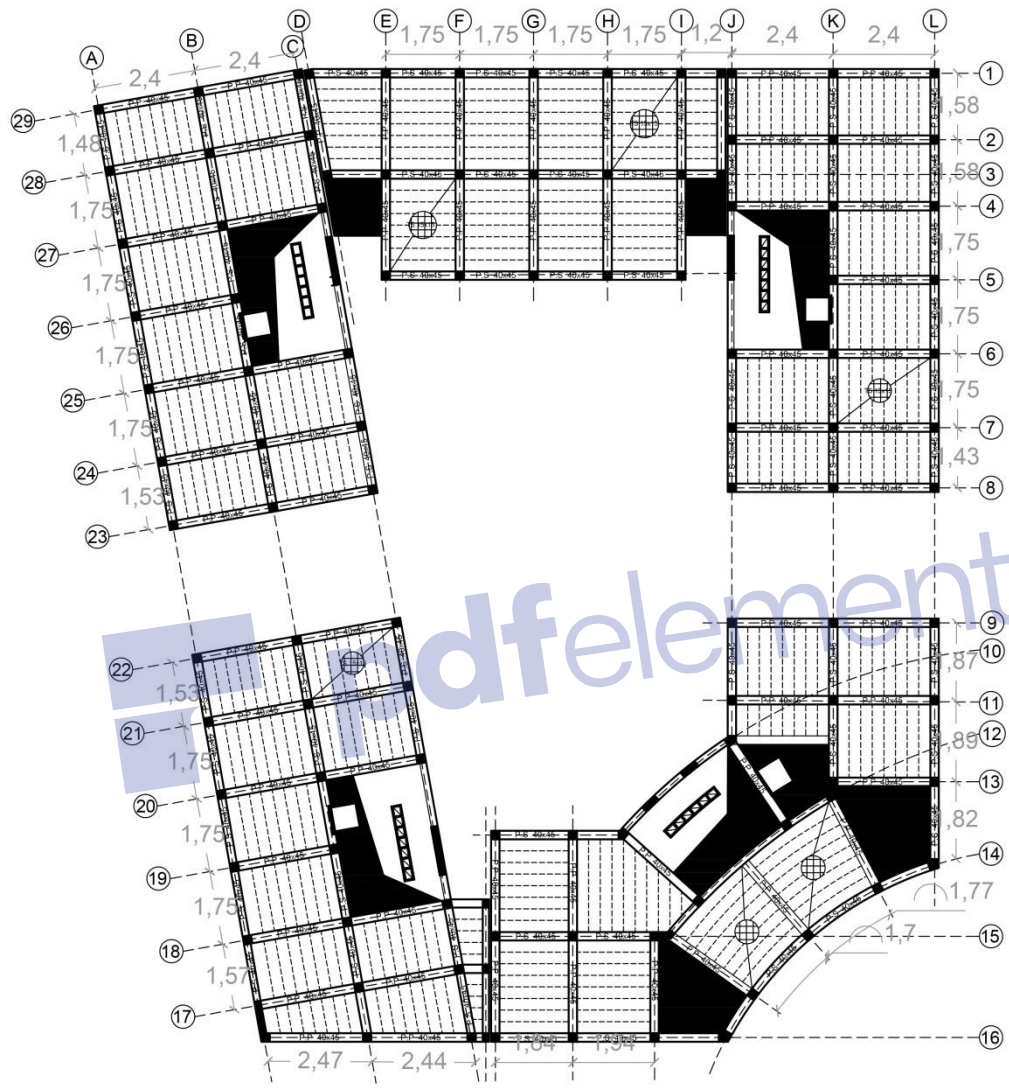






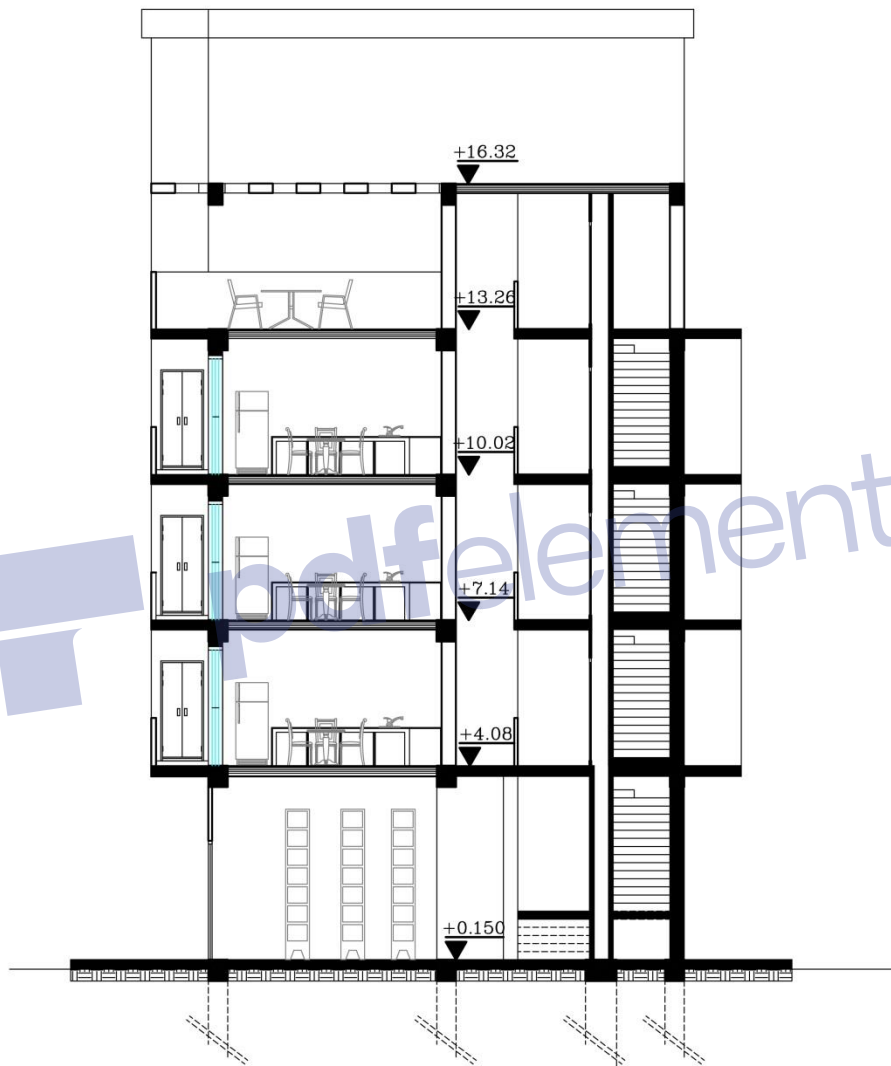


PLAN DE FONDATION



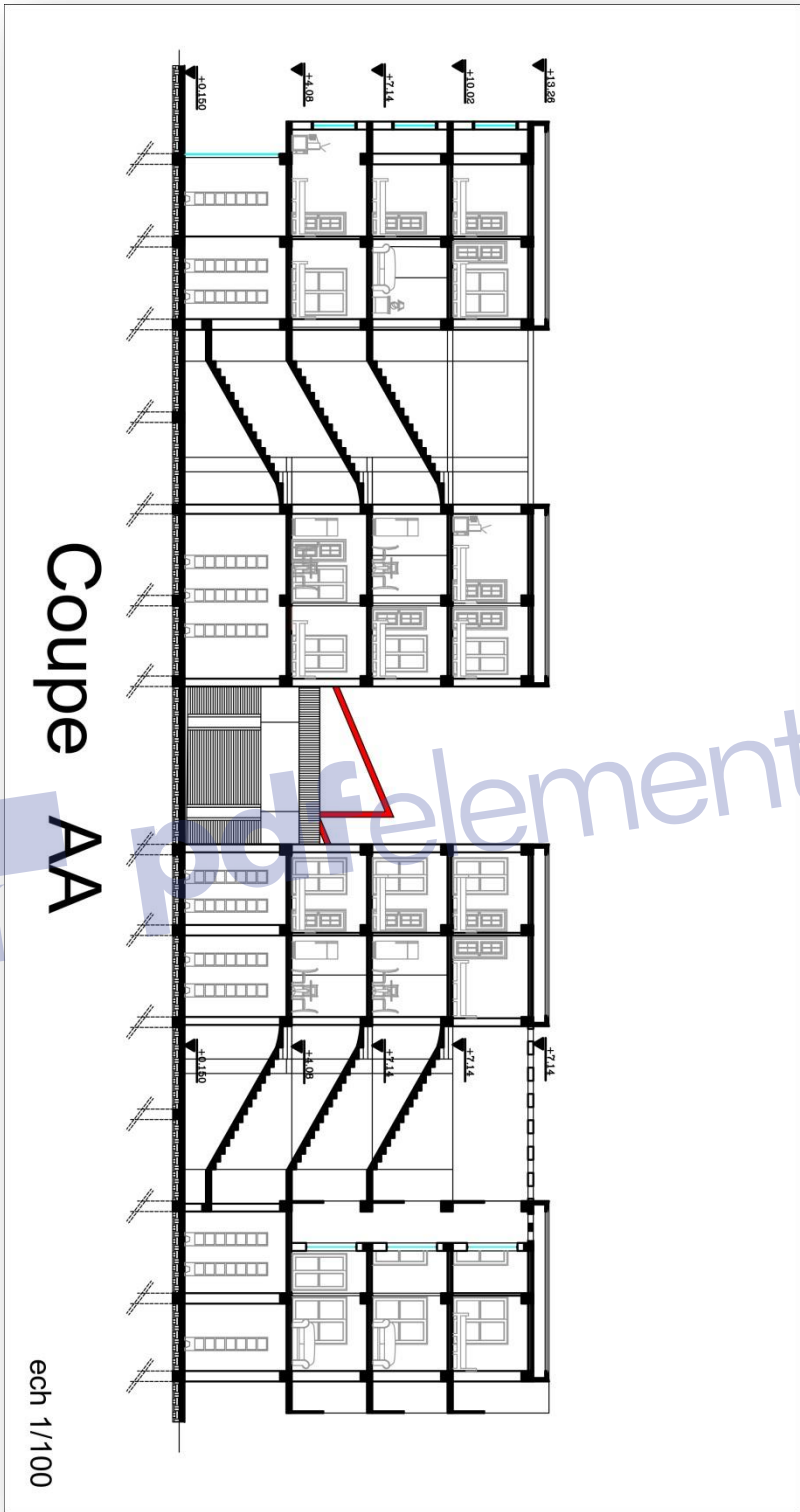
PLAN DE COFFRAGE

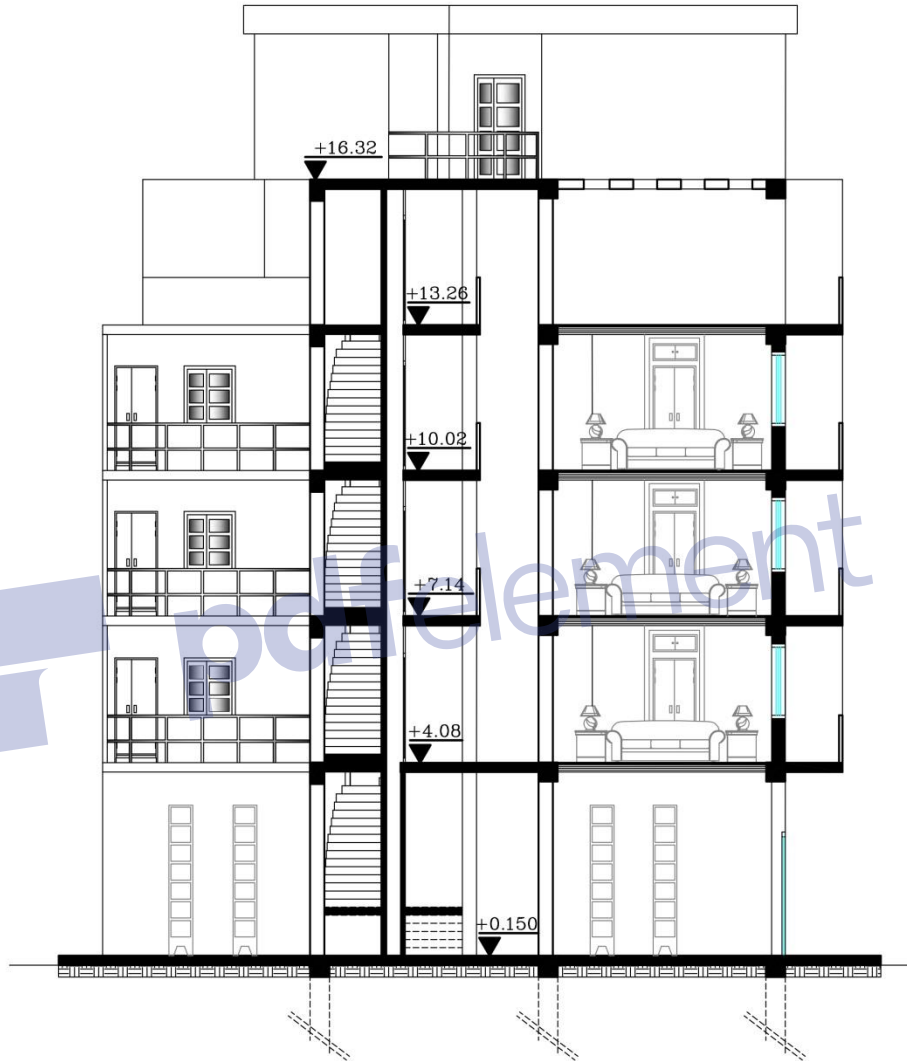
ech 1/200



Coupe CC

ech 1/100





Coupe BB

ech 1/100

